

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3571 - LUNDI 9 SEPTEMBRE 2019



Félix Tshisekedi inaugurant la cinquième édition de Makutano à Kinshasa

5^E ÉDITION DE MAKUTANO

Félix Tshisekedi à la rescousse des jeunes entrepreneurs congolais

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a ouvert, le 6 septembre à Kinshasa, la cinquième édition du forum « Makutano ». « Booster la croissance et la compétitivité de la RDC, leviers innovants », telle est la thématique autour de laquelle s'est circonscrite la réflexion de ce forum - la cinquième du genre - qui s'est donné pour ambition d'interroger le modèle sur lequel le Congo entend s'appuyer pour bâtir son avenir.

L'un des moments-clés de cette première journée aura sans doute été l'allocution du chef de l'Etat dans laquelle il a eu à égrener sa vision du Congo qu'il veut voir affranchi des clichés réducteurs et abaissants qui lui sont accolés souvent à tort.

Page 3

ASSEMBLÉE NATIONALE

L'Asadho demande le réexamen des revendications des députés invalidés par la Cour constitutionnelle

L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) appelle à la mise en place d'une commission interinstitutionnelle qui devra se charger de mettre fin à l'injustice dont les élus nationaux injustement invalidés seraient victimes de la part de la haute Cour et de les réintégrer au sein de la chambre basse du parlement. LONG explique, dans un récent communiqué,

que ces députés nationaux élus puis exclus de l'Assemblée nationale qui avait déjà validé leur mandat, considèrent que la justice a été rendue de manière injuste et non équitable. « La Cour constitutionnelle étant mise en cause, elle n'est plus digne d'examiner les revendications des députés nationaux élus et invalidés », souligne l'association.

Page 4



Une vue du Palais de justice de Kinshasa

MINISTÈRE CHARGÉ DES PVH ET VULNÉRABLES

Irène Essambo jette les bases de sa mission

Après l'investiture du gouvernement, la ministre chargée des personnes vivant avec handicap (PVH) et les vulnérables a entamé son travail. Elle a de nouveau reçu, le 7 septembre, dans son bureau, le président de l'ONG des albinos de la RDC, la Fondation Mwimba-Texas (FMT), et président de la Fédération des associations des albinos du pays, Alphonse Mwimba Texas.

Cette entrevue rentre dans le cadre de la mise en place des atouts pouvant permettre à ce ministère de remplir sa mission de répondre positivement aux attentes des PVH. La ministre travaille déjà avec les différents leaders des associations en vue de se lancer dans l'accomplissement des objectifs qui lui sont assignés.

Page 3



La ministre, après la séance de travail avec Mwimba Texas.

ENJEUX POLITIQUES

Le gouvernement Ilunkamba enfin investi



Sylvestre Ilunkamba dévisant avec son prédécesseur Bruno Tshibala

Le Premier ministre, Sylvestre Ilunkamba, a pris officiellement possession, le 7 septembre, de ses bureaux à la primature, à l'issue de la séance de remise et reprise avec son prédécesseur, Bruno Tshibala, qui quitte ce poste la tête haute, selon ses propres dires. Le travail commence donc pour le nouveau Premier ministre qui mesure, d'ores et déjà, l'ampleur des défis qui l'attendent. Ceci est la conséquence de l'adoption, le 6 septembre, par l'Assemblée nationale, du programme du gouvernement qu'il a eu la latitude de présenter à l'intention des représentants du peuple.

Page 2

ÉDITORIAL

Réputations

La première qu'elle a vulgarisée pendant des décennies au point d'heurter la conscience humaine s'appelait haine. L'Afrique du Sud devait cette réputation-là à son système politique d'apartheid fondé sur la ségrégation des races. Selon que la vôtre était considérée meilleure, vous pouviez alors jouir de tous les privilèges ou, dans le cas contraire, en être totalement privé.

On croyait la nouvelle Afrique du Sud affranchie de toutes ces tares lorsque Nelson Mandela, sorti de vingt-sept années de prison pour ses opinions, offrit au monde sa grande leçon d'humilité en appelant à la réconciliation. C'était il y a longtemps finalement puisque la lumière répandue par cet homme s'estompée gravement.

A intervalles réguliers, cela a commencé à devenir une habitude notoire, des attaques visant des étrangers, notamment africains, éclatent au pays de Madiba. Les dernières en date, au cours desquelles des commerces ont été incendiés, renseignent sur l'ampleur d'un phénomène qui s'enracine. Il fait peur d'habiter les villes sud-africaines et d'y exercer une activité lucrative.

Une question : les personnes qui agressent leurs frères africains installés dans leur pays se rendent-elles compte qu'une part d'Afrique du Sud réside dans le cœur du reste de l'Afrique ? Ont-elles la mémoire nonchalamment courte pour ne pas se rappeler que pendant longtemps, aux quatre coins du continent, des voix s'élevaient pour que toute la population d'Afrique du Sud ait les mêmes droits et vive libre dans son pays ?

Quels que soient leurs tracas du quotidien, les citoyens sud-africains n'ont aucune raison de faire croire que la meilleure façon pour eux d'exister serait de se muer en de petits bourreaux des temps modernes à la réputation sulfureuse. Non, l'Afrique du Sud, puissance continentale reconnue, mérite mieux que cela. Elle a encore des hommes et des femmes d'honneur pour l'empêcher de tomber si bas.

Le Courrier de Kinshasa

ENJEUX POLITIQUES

Le gouvernement Ilunkamba enfin investi

Le travail a commencé pour le nouveau Premier ministre qui mesure, d'ores et déjà, l'ampleur des défis.



Sylvestre Ilunkamba dévisant avec son prédécesseur Bruno Tshibala

L'investiture de la nouvelle équipe gouvernementale est la conséquence de l'adoption, le 6 septembre, par l'Assemblée nationale,

du programme présenté aux représentants du peuple par le Premier ministre, Sylvestre Ilunkamba. Un programme approuvé par la quasi-totalité

des députés, soit 375 sur 379 présents dans la salle. Nonobstant les velléités de sabotage de l'opposition qui entendait entraver cette investiture, celle-ci s'est déroulée sans anicroche. Un programme qui repose sur quinze piliers dont l'autono-

misation de la femme et la promotion de la jeunesse. L'un des objectifs majeurs visés par ce programme est

nées, s'est situé en moyenne à 6,6%. Ainsi donc, le premier gouvernement post-alternance investi par l'Assemblée nationale

Ainsi donc, le premier gouvernement post-alternance investi par l'Assemblée nationale devra donner le meilleur de lui-même, en puisant dans son inventivité les ingrédients nécessaires susceptibles de booster le développement du pays pour être en phase avec les aspirations du peuple congolais.

de porter la croissance économique à 10% en moyenne au cours des cinq prochaines années. Ceci va constituer un accroissement de plus de trois points, étant donné que le taux de croissance du produit intérieur brut, au cours de ces dernières an-

blée nationale devra donner le meilleur de lui-même, en puisant dans son inventivité les ingrédients nécessaires susceptibles de booster le développement du pays pour être en phase avec les aspirations du peuple congolais.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengutu Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CINQUIÈME ÉDITION « MAKUTANO »

Félix Tshisekedi à la rescousse des jeunes entrepreneurs congolais

Le président de la République a ouvert, le 6 septembre à Kinshasa, le forum annuel qui réunit les experts, les entrepreneurs ainsi que les décideurs publics autour des enjeux économiques et du développement du continent.

La présence à la journée inaugurale de son homologue nigérien Mahamadou Issoufou, de l'ex-président du Ghana John Dramani Mahama, de la présidente honoraire du Liberia, Ellen-Johnson Sirleaf, et de la star du football international Samuel Eto'o, aura donné un éclat particulier au forum.

« *Booster la croissance et la compétitivité de la RDC, leviers innovants* », telle est la thématique autour de laquelle s'est circonscrite la réflexion de la rencontre - la cinquième du genre - qui se donne pour ambition d'interroger le modèle sur lequel le Congo entend s'appuyer pour bâtir son avenir. L'un des moments-clés de la première journée aura sans doute été l'allocution du chef de l'Etat dans laquelle il a égrené sa vision pour son pays qu'il veut voir affranchi des clichés réducteurs et abaissants qui lui sont accolés souvent à tort.

Devant une assistance hétéroclite composée des chefs d'entreprises, des leaders d'opinion ainsi que des acteurs privés et publics représentant l'échantillonnage d'un continent en mouvement, Félix Tshisekedi s'est, d'emblée, livré à un exercice de projection sur la République démocratique du Congo (RDC) « *dans une Afrique assise*

sur l'or et le blé mais paradoxalement toujours à la traîne ».

Evoquant les objectifs du millénaire pour le développement à l'horizon 2015, le continent noir est, de son point de vue, nettement passé à côté, cloîtré dans sa pauvreté extrême avec environ 46% de ses citoyens se contentant des revenus inférieurs à 1.25 dollar américain par jour en plus d'une faible productivité. Seuls deux des objectifs du millénaire ont connu un net succès en Afrique, en l'occurrence l'éducation sociale pour tous incluant la parité et la réduction du taux de prévalence du VIH-sida chez les jeunes, a-t-il fait observer, tout en mettant un bémol, à savoir que « *ces avancées ont été rendues possibles grâce à un soutien accru des fonds mondiaux dédiés à ces deux secteurs* ».

Choisir un modèle de développement

D'où son exhortation à des questionnements visant à identifier les vraies causes des contre-performances de l'Afrique dans le concert des nations. La RDC n'est pas épargnée de cette asthénie collective qui gangrène le continent. Le pays affiche, d'après Félix Tshisekedi Tshi-

lombo, des résultats du développement globalement inférieurs à la moyenne africaine. Il propose néanmoins une recette pour dénouer le nœud gordien.

« *L'essor de la RDC, son développement intégral et harmonieux passe inexorablement par la promotion d'un secteur privé performant, responsable et engagé, qui portera l'essentiel des progrès attendus dans tous les secteurs de la société* », a-t-il précisé, avant d'ajouter sur un ton ferme : « *Nous devons choisir librement le modèle de développement que nous voulons et nous en approprier pleinement* ».

Parlant de la jeunesse congolaise - un véritable levier de développement si elle est bien encadrée -, Félix Tshisekedi a exprimé ses inquiétudes face à l'afflux des jeunes pourtant censés être des forces productrices dans leurs milieux d'origine, vers les grands centres urbains, vidant presque les milieux ruraux. Moralité : la RDC importe aujourd'hui près de 90% des produits de consommation de base alors qu'elle dispose d'atouts en termes de main d'œuvre pour s'autosuffire sur le plan alimentaire. Félix Tshisekedi veut inverser la tendance. Tout un challenge. Sa stratégie est toute simple : améliorer les conditions de vie dans des milieux ruraux à travers des investissements dans le secteur agricole (infrastructures, zones agro-industriels,

etc.). Il y croit fermement.

Dans le même ordre d'idées, le premier d'entre les Congolais a émis le vœu de voir les fils et filles de la RDC être les premiers concernés en matière d'investissements, un créneau livré à la merci des expatriés qui contrôlent plus de 80 % de l'industrie mais aussi le commerce formel et l'essentiel de l'impôt mobilisé par le pays. Une situation qui, de l'avis de Félix Tshisekedi, traduit l'insuffisance de l'appropriation de l'économie par les nationaux. Loin de remettre en cause la présence des étrangers qui sont les bienvenus en terre congolaise, il en appelle à l'appropriation, par les Congolais eux-mêmes, de leur économie et de leur propre développement.

S'approprier l'économie nationale

C'est dans ce cadre qu'il faut insérer son sempiternel credo visant la promotion des jeunes entrepreneurs congolais dans toutes les provinces. Un fonds de garantie pour l'entrepreneuriat des jeunes est en cours de création, a-t-il indiqué, toujours obsédé par le souci de restaurer une classe moyenne en RDC constituée par cette catégorie de la population. Aussi des mesures fortes et incitatives seront-elles prises quant à ce, a-t-il annoncé.

« *Mon ambition est d'œuvrer pour l'émergence de plusieurs millionnaires congolais* », a-t-il révélé sous un

flot d'applaudissements. Félix Tshisekedi milite également pour une éclosion des petites et moyennes entreprises ainsi que des petites et moyennes industries à travers le pays pour créer de l'emploi.

Par ailleurs, la relance de la croissance et l'appropriation de l'économie par les Congolais passe, selon lui, par le relèvement d'un triple défi, à savoir celui des capacités, du financement et, surtout, celui lié à la volonté politique d'œuvrer pour l'intérêt de la nation dans un monde ouvert. Il s'agit respectivement ici de multiplier les centres de formation professionnelle pour résorber le déficit en mains d'œuvre qualifiées déploré dans des nombreux secteurs de la vie nationale, de faire de la promotion du capital humain une grande cause nationale, de relever le taux de bancarisation du pays et d'améliorer le climat des affaires. Sur ce dernier sujet, Félix Tshisekedi a rassuré les entrepreneurs de son implication personnelle dans la lutte contre les tracasseries auxquelles ils sont assujettis de la part des services de l'Etat. Et d'annoncer, dans la foulée, la tenue imminente d'une table ronde sur le climat des affaires pour non seulement écouter leurs desiderata mais aussi pour mettre en place des réformes susceptibles d'améliorer le climat des affaires en RDC.

Alain Diasso

PERSONNES VIVANT AVEC HANDICAP

La ministre de tutelle jette les bases de sa mission

Irène Essambo Diata travaille déjà avec les différents leaders des associations qui ont pignon sur rue, en vue de se lancer dans l'accomplissement de la tâche que le gouvernement lui a confiée.

Après l'investiture du gouvernement, la ministre chargée des personnes vivant avec handicap et les vulnérables a de nouveau reçu, le 7 septembre, dans son bureau, le président de la Fondation Mwimba-Texas (FMT) et président de la Fédération des associations des albinos du pays, Alphonse Mwimba Texas. Irène Essambo Diata a voulu écouter son hôte, dans le cadre de la mise en place des atouts pouvant lui permettre de remplir sa mission pour répondre positivement aux attentes des personnes vivant avec handicap (PVH) parmi lesquelles les albinos, les handicapés moteurs, les sourds et les muets, les aveugles, etc., et les vulnérables, notamment en améliorant leurs conditions de vie. Pour gagner ce pari, la ministre a décidé de travailler en étroite col-

laboration avec les leaders des associations de cette catégorie de personnes. Se rendre disponibles pour leurs semblables De son côté, le président de la FMT a salué cette disponibilité de la ministre, convaincu que la création de ce ministère et l'implication personnelle de son animatrice rencontrent son souci de se mettre à la disposition de ses semblables pour leur bien-être à tous. « *En tant que maman, elle a ce souci de voir les conditions des PVH et d'autres vulnérables s'améliorer. Le travail qu'elle a fait avant l'investiture du gouvernement et qu'elle continue de faire actuellement, c'est de mettre en place des bases pour se lancer dans ce chemin qui permettra de vaincre le pari fixé* », a expliqué Alphonse Mwimba Texas, dont l'association a déjà une



expérience de 22 ans dans l'encadrement des albinos, la lutte pour leurs droits et leur bien-être. « *J'appelle tous les amis et frères, leaders des associations des PVH, à regarder*

dans la même direction et à soutenir notre ministre dans cette tâche en vue d'atteindre des résultats favorables à nous tous », a-t-il lancé, notant que la présence d'Irène Es-

ambo à la tête de ce ministère est le fruit d'une longue lutte qu'elle a menée dans le sens de l'amélioration des conditions de vie des PVH.

Lucien Dianzenza

ASSEMBLÉE NATIONALE

L'Asadho demande le réexamen des revendications des députés invalidés par la Cour constitutionnelle

L'organisation de défense des droits de l'homme remet la question sur la sellette, estimant qu'une commission à créer devra se charger de mettre fin à l'injustice dont les élus nationaux injustement invalidés seraient victimes de la part de la haute Cour et de les réintégrer au sein de la chambre basse du parlement.



Jean Claude Katende

L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) appelle à la mise en place d'une commission interinstitutionnelle pour résoudre les problèmes engendrés par les arrêts de la Cour

constitutionnelle, en rapport avec le contentieux électoral, dans un environnement émaillé de corruption, de violation de la Constitution et des lois de la République. Cette commission doit être constituée,

selon l'ONG, des représentants de la présidence de la République, de l'Assemblée nationale, du parquet général près la Cour constitutionnelle, la Commission électorale nationale indépendante (Céni), du Sénat et de la Cour constitutionnelle.

Elle explique, dans un récent communiqué, que ces députés nationaux élus exclus de l'Assemblée nationale, qui avait déjà validé leur mandat, considèrent que la justice a été rendue de manière injuste et non équitable. « La Cour constitutionnelle étant mise en cause, elle n'est plus digne d'examiner les revendications des députés nationaux élus et invalidés », a souligné cette association. Pour gérer la situation ainsi créée, l'Asadho exhorte le président de la République à créer une commission interinstitutionnelle qui doit se charger de mettre fin à cette injustice en privilégiant la réintégration de ces députés nationaux au sein de

l'Assemblée nationale.

L'ONG demande, par ailleurs, à la présidente de l'Assemblée nationale d'ordonner que les services financiers de cette institution prennent en charge tous ces députés nationaux invalidés injustement qui sont à Kinshasa pour le besoin de leur réintégration au sein de cette chambre.

«Des arrêts iniques et contestables»

A en croire l'Asadho, en effet, à la suite des arrêts iniques et contestables rendus par la Cour constitutionnelle, plusieurs députés nationaux qui étaient élus au regard des résultats publiés par la Céni ont été invalidés et remplacés par des personnes non élues ou inscrites sur les listes qui n'avaient pas atteint le seuil légal de représentativité, conformément à la loi électorale, dans un environnement de corruption générale de certains juges de la Cour constitutionnelle.

Face au discrédit ayant caractérisé ces arrêts et à l'interpellation du président de la Cour constitutionnelle par le chef de l'Etat, note l'association, il était contraint de mettre en place une chambre spéciale chargée de revoir les arrêts déjà rendus, aux motifs qu'ils étaient entachés d'erreurs matérielles alors que ce type d'erreurs ne concerne que la forme de la décision.

« En changeant ses décisions au fond, la Cour constitutionnelle a violé la Constitution et toutes les lois qui encadrent son travail », a soutenu l'Asadho, qui renseigne que les arrêts rendus dans une telle cacophonie et invalidant les députés nationaux réellement élus par les citoyens ne sont pas dignes de confiance. Ils privent les citoyens, a-t-elle regretté, de leurs véritables représentants à cause des trafics d'influence et des billets de banques.

Lucien Dianzenza

LINAFOOT/LIGUE 1 - 4E JOURNÉE

Mazembe soumet RCK, Simba surprend Maniema Union

Le Tout-Puissant Mazembe a assuré un service minimum face au Racing Club de Kinshasa (RCK), le 4 septembre, et conserve la première place au terme de la quatrième journée de la 25^e édition du championnat national de football.

Le RCK s'est incliné mercredi au stade des Martyrs face au Tout-Puissant Mazembe de Lubumbashi sur le score étrié de zéro but à un. Jackson Muleka a inscrit, quelques secondes après le coup d'envoi, l'unique but d'une partie très disputée entre le champion du Congo en titre et le RCK.

Pour cette rencontre, le coach Pamphile Miyaho Kazembe a titularisé le gardien de but international ivoirien, Sylvain Gbohrou, les défenseurs Djos Issama, Kevin Mondeko, le Zambien Kabaso Chongo et l'Ougandais Ochaya (remplacé à la 46^e mn par Mwape). Au milieu de terrain, il y a eu l'Ivoirien Christian Koffi Kouamé, Glodie Likonza, le Ghanéen Jebrin (remplacé à la 75^e mn par le Congolais de Brazzaville Ipamy); et en attaque Chico Ushindi wa Kubanza (remplacé à la 55^e par le

Ghanéen Amoah), Jackson Muleka et Tshibangu.

Ce même mercredi, au stade Frédéric Kibassa, Lubumbashi Sport s'est remis de sa défaite face à Simba en disposant de l'AC Rangers de Kinshasa par un but à zéro, sur une réalisation du leader technique du club, Eric Kabwe. La surprise est venue du stade Manika de Kolwezi où le vainqueur de la Coupe du Congo 2019, l'AS Maniema Union de Kindu, a broyé du noir face au club local du FC Simba, par un but à trois. Kitwa (20^e et 34^e mn), Mugisha (30^e mn) ont marqué pour les Lions de Kolwezi. Bola a été l'auteur du but sur penalty du club de Kindu qui traverse là une passe difficile.

Classement...

Au classement, Mazembe est premier avec dix points en quatre matchs livrés. Lubum-



TP Mazembe (photo d'archives)

bashi Sport prend la deuxième position avec sept points en quatre matchs joués, suivi de Don Bosco avec six points en quatre matchs. La Jeunesse sportive Groupe Bazano est quatrième avec six points en quatre matchs devant le FC Simba de Kolwezi qui compte également six points en quatre matchs. V.Club se retrouve à la sixième place avec cinq points en trois rencontres, juste devant son rival de tous les temps, le Daring Club Mo-

tema Pembe (DCMP), qui dispose de quatre points en deux sorties. Le FC Renaissance du Congo devrait occuper la huitième position avec quatre points en trois sorties, mais le club vient d'être exclu du championnat national à la suite des incidents occasionnés par ses supporters lors du match nul contre Sanga Balende. Maniema Union compte quatre points en trois sorties. Sanga Balende pourrait totaliser cinq points et remonter

au classement après avoir bénéficié du forfait infligé à Renaissance. Rangers compte deux points en trois sorties, Lupopo n'a grappillé qu'un point en une seule sortie. Le RCK compte un point en quatre matchs. Dauphins noirs n'a encore livré aucun match, Nyuki a joué un match qu'il a perdu, alors que Bukavu Dawa a perdu ses quatre premières rencontres de la 25^e édition du championnat national de football.

Martin Engimo

EDUCATION

Brazzaville veut déjà mettre en oeuvre le contrat conclu récemment avec Paris

Au lendemain de l'accord de coopération signé avec la France, le 3 septembre, pour la formation des formateurs, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, et sa délégation s'activent pour rendre effectif ce partenariat.

Dans la poursuite de son séjour en France, la délégation conduite par Anatole Collinet Makosso multiplie les contacts au lendemain de l'accord de coopération signé par les ministres des affaires étrangères du Congo et de la France. Parmi les contacts rendus publics, celui auprès des représentants du Groupe IGS et un second dans les locaux du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse en France, 110, rue de Grenelle, dans le septième arrondissement de Paris.

A chacune des rencontres, le ministre congolais et ses collaborateurs ont affiché une réelle détermination à mettre en oeuvre la volonté exprimée par les chefs d'Etat congolais et français de répondre aux défis de l'amélioration du système éducatif au Congo où il est à l'ordre du jour de mettre le capital humain au centre des préoccupations.

Ainsi, le 4 septembre à Paris, en présence du ministre congolais, lors de l'entretien avec les représentants du Groupe International Graduate Schools (IGS), Roger Serre, délégué général, a présenté la structure, au carrefour d'un réseau d'une vingtaine de grandes écoles et quatre-vingt-dix programmes dispensés en français ou en anglais du baccalauréat au baccalauréat +5. Ce groupe constitue le service d'admission international de ces grandes écoles pour des cursus de professionnalisation, des diplômes de qualité, reconnus par l'Etat français.

Il a expliqué que « par philosophie, il y a 50 ans, IGS a été créé sur le principe de tendre la main, à l'image de son sigle où l'on peut voir deux bonshommes



Photo de groupe au ministère DREIC

dont un tend la main à l'autre pour le tirer vers le haut ».

A l'international, Bénédicte Favre s'occupe du recrutement des étudiants internationaux pour l'ensemble des écoles du groupe. « Je me déplace très régulièrement en Afrique pour aller déployer des cycles préparatoires dans les pays africains », a précisé la directrice à l'international.

« Avec le Congo, c'est ma deuxième rencontre avec le ministre en charge de l'éducation primaire et secondaire », a-t-elle signifié. Bénédicte Favre a expliqué que l'idée est de déployer des cycles préparatoires de deux ans, de type tronc commun à la fois en sciences de gestion et en sciences d'ingénieur, pour former les étudiants congolais issus des lycées d'excellence qui souhaiteraient partir pour la France et obtenir un diplôme français sur la troisième année d'études. Du point de vue agenda de ces négociations, le principe d'accord a été

retenu à l'issue de la séance de travail pour un démarrage rapide dès l'année scolaire 2019-2020.

Moderniser l'enseignement supérieur au Congo

Les négociations se sont poursuivies dans les locaux du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, le 6 septembre. La délégation congolaise, conduite cette fois-ci par David Boké, inspecteur général, accompagné d'Alexis Ekaba, conseiller juridique de l'ambassade du Congo à Paris; de Josué Mampouya, secrétaire de cette ambassade; Gérard Mabonzo, enseignant-formateur et collaborateur du ministre, a été reçue par Hervé Tilly, délégué de la délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération (Dreic).

L'inspecteur général congolais a exposé les préoccupations de son ministère à la recherche de la concrétisation de la mise en oeuvre du récent accord. Outre le volet formation des formateurs,

qui va concourir à la professionnalisation du métier d'enseignants, il a évoqué également la modernisation de l'enseignement supérieur avec l'émergence des lycées d'excellence.

A la suite de cet exposé et des échanges qui s'en sont suivis, Hervé Tilly et ses collaborateurs ont exprimé leur volonté de s'ouvrir et d'accompagner le système éducatif congolais.

Le délégué français a dévoilé le dispositif de coopération existant. Par exemple le dispositif « Apprendre » pour lequel le Congo est éligible. En partenariat avec l'Unesco, son ministère a souscrit à la saison Africa 2020, du 1er juin à mi-décembre 2020, initiée par Emmanuel Macron, le président de la République française.

Par cette occasion, des programmes éducatifs actualisés, contrairement à ceux qui faisaient la part belle à la colonisation et l'esclavage, permettront de mettre un contenu relatif à

la prise en compte des points de vue de la société civile africaine et de sa diaspora récente. Des préconisations expliquées à la délégation congolaise par Dominique Bordes, cheffe du département Asie, Afrique et Océanie de la Dreic.

Et Nuria Aligant-Vivancos, responsable du département coopération en éducation, d'ajouter que son département est ouvert et serait prêt à associer le Congo dès réception d'un dossier scientifique

David Boké s'est dit satisfait de sa séance de travail. Il est reparti avec la détermination d'élaborer un dossier scientifique à soumettre au ministère de l'éducation en France. « Nous travaillerons main dans la main pour aller dans le sens de l'amélioration du système éducatif de notre pays », a-t-il dit en substance.

Marie Alfred Ngoma
et Noël Ndong

POOL ÉNERGÉTIQUE D'AFRIQUE CENTRALE

Des experts attendus à Brazzaville pour échange d'expériences

Deux ateliers vont se tenir du 10 au 12 septembre. Le premier portera sur le système d'information énergétique et le second sur la communication-visibilité, a indiqué l'Union européenne (UE), dans un communiqué, précisant que ces réunions s'inscrivent dans le cadre de l'une de ses missions d'assistance technique.

Durant les travaux, les experts des Etats et des sociétés d'électricité, membres de l'Afrique centrale, spécialisés dans les deux domaines, partageront leur expérience et leur savoir-faire, puis participeront à l'élaboration de la feuille de route qui permettra de mener à la constitution et à l'opérationnalisation, à brève échéance, des systèmes de communication et d'information énergétique du marché régional de l'électricité.

Selon l'UE qui appuie ce secteur, le soutien qu'elle apportera durant ces rencontres se traduira cette fois par « la réalisation au sein des Etats membres du PEAC d'une série d'ateliers destinés à évaluer les besoins et à planifier les activités d'accompagnement d'ici à 2022, en vue de l'atteinte » des objectifs que le Pool énergétique d'Afrique centrale (PEAC) s'est fixés.

« L'Union européenne s'engage

aux côtés du Pool énergétique d'Afrique centrale pour le développement du marché régional de l'électricité des pays membres de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale », souligne-t-elle.

En 2013, les pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et leurs sociétés d'électricité avaient convenu de la création du PEA), afin d'apporter une réponse institutionnelle appropriée pour la promotion de la coopération en matière d'énergie, l'édification d'un espace énergétique intégré et le relèvement du

défi de l'intégration économique régionale. La vision à long terme du PEAC est de valoriser l'énorme potentiel hydroélectrique de cette sous-région, qui représente 60% de l'ensemble du potentiel du continent, et de mettre en place l'infrastructure de transport d'électricité qui permettra d'acheminer l'énergie produite vers l'ensemble des pays membres et au-delà.

Pour ce faire, le PEAC entend créer, à l'horizon 2025, un marché de libres échanges d'énergie à travers des réseaux électriques interconnectés pour, in fine, accroître l'accès de la population à une énergie fiable, bon marché et

respectueuse de l'environnement. En ce qui concerne la mise en oeuvre efficiente de son mandat de grande envergure, le PEAC bénéficie de l'appui constant de l'UE, notamment à travers des missions d'assistance technique (MAT) financées depuis 2009 dans le cadre du Fonds européen de développement (MAT1 de 2009 à 2012, MAT2 de 2014 à 2015 et MAT3 de 2018 à 2022).

S'agissant du programme d'assistance technique MAT3, il est consacré au renforcement des capacités du PEAC et à l'accélération de la mise en place du marché régional de l'électricité. Il est financé par le 11e Fonds européen de développement à hauteur de 3.5 millions d'euros.

Ce programme, exécuté par un consortium dirigé par Sofreco et qui se déroule sur une période de quarante-huit mois (de novembre 2018 à novembre 2022), cible

quatre objectifs prioritaires. Ce sont : le développement harmonieux des projets d'infrastructures régionales (projets intégrateurs prioritaires et projets prioritaires d'électrification transfrontalière) ainsi que l'harmonisation, l'adoption et l'opérationnalisation des outils juridiques et techniques nécessaires à un fonctionnement fiable des systèmes interconnectés au sein de l'espace composé des pays membres du PEAC.

A cela s'ajoutent le développement du système d'information énergétique du PEAC pour préparer la bonne gouvernance, le développement transparent et l'amélioration de la qualité de service des opérateurs du marché régional de l'électricité, mais aussi l'autonomisation financière du PEAC qui est l'instrument privilégié de supervision et de facilitation du développement du marché régional de l'électricité.

Nestor N'Gampoula

« L'Union européenne s'engage aux côtés du Pool énergétique d'Afrique centrale pour le développement du marché régional de l'électricité des pays membres de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale »

SOMMET DE L'ACTION SUR LE CLIMAT

Les Etats du Bassin du Congo optent pour une même voix

En prélude à la rencontre prévue le 23 septembre, à New York, les experts en la matière des pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) ont eu une réunion technique, le 6 septembre à Brazzaville. Au terme de celle-ci, ils ont préconisé une position commune à défendre lors des prochaines assises mondiales en terre américaine, en attendant sa validation par les ministres.

La réunion technique a permis aux participants d'apprécier la qualité des documents présentés et les éclairages apportés. S'agissant de l'avant-projet de la « Déclaration » sur la position commune dans le cadre du sommet de l'action sur le climat, ils l'ont validé en se focalisant principalement sur la solution fondée sur la nature et le financement. L'accent étant mis sur la forêt, source principale des émissions de gaz à effet de serre dans la majorité des États de la sous-région d'une part, et levier important pour concilier la lutte contre les changements climatiques et le développement économique d'autre part, les experts ont confirmé la nécessité pour les pays d'assurer leur responsabilité dans la préservation et la gestion durable des forêts de la sous-région. Toutefois, les autres thèmes retenus pour le prochain sommet par les Nations unies ont été également pris en compte et intégrés dans le projet de Déclaration.

Les experts ont recommandé, pour la stratégie de communication, une communication préalable dans les États avant le sommet ainsi qu'une communication pendant et après celui-ci



La ministre du Tourisme et de l'environnement (au centre) prononçant son speech

; un travail de synergie avec les pays et les réseaux pertinents; l'implication de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale qui dispose de spots sur plusieurs projets et programmes qu'elle finance en Afrique centrale. S'agissant de la note aux décideurs qui n'a pas pu être examinée du fait des contraintes de vols, les experts ont recommandé à la partie gabonaise, initiatrice de la rencontre, de l'achever et la partager en liaison avec la CEEAC. Concernant les États

membres, il leur a été demandé de promouvoir, au niveau national, le projet de Déclaration de la position commune dans le cadre du sommet de l'action sur le climat ; organiser la communication sur l'événement ; mobiliser les ressources financières disponibles auprès des partenaires techniques et financiers bilatéraux et multilatéraux pour la participation des délégations nationales aux différentes rencontres prévues à New York.

Le secrétariat général de la

CEEAC, facilitateur de la rencontre, a été demandé de finaliser, traduire dans les trois autres langues de la communauté, ce projet de Déclaration de la position commune à transmettre aux États et aux autres parties prenantes; d'assurer la coordination technique de la participation des ministres au sommet de l'action sur le climat.

Au terme des travaux ouverts et clôturés par la ministre congolaise du Tourisme et de l'environnement et coordonnatrice tech-

nique de la Commission climat du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, les participants ont remercié le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, président de cette Commission, pour son dynamisme dans la problématique des changements climatiques, ainsi que le président en exercice de la CEEAC, Ali Bongo Odimba, pour l'organisation de la présente rencontre.

La ministre du Tourisme et de l'environnement a indiqué que les conclusions auxquelles les experts ont parvenu rassurent sur la qualité du travail produit. « Le projet de déclaration que vous avez examiné qui sera soumis à la probation des ministres est le reflet de la diversité des opinions et des attentes des pays de notre sous-région dans le cadre de la lutte contre le changement climatique. Il s'agit pour les pays de l'Afrique centrale d'être reconnus dans leurs efforts de préservation de notre capitale naturelle, à l'heure ou plus que jamais nos écosystèmes forestiers constituent une partie importante de la solution à la problématique climatique », a déclaré Arlette Soudan Nonault.

Bruno Okokana

FEUX DE FORÊT EN AMAZONIE

La France envoie des sapeurs-sauveteurs et des drones

Les autorités boliviennes dont le pays est en proie comme ses voisins à d'importants feux dans le poumon forestier du monde, ont annoncé, le 7 septembre, avoir reçu une quarantaine d'agents français de la sécurité civile ainsi que deux tonnes d'équipements.

Les ministères français de l'Intérieur et des Affaires étrangères ont confirmé l'information. « Un appareil mis à disposition par la fondation Airbus a décollé samedi de France avec à son bord un détachement de trente-huit sapeurs-sauveteurs militaires de la sécurité civile, accompagnés par l'ambassadeur de France en Bolivie, Denis Gaillard », indique un communiqué conjoint des deux ministères. « Ce détachement aura pour mission, en lien avec les autorités boliviennes, de participer à la lutte contre les incendies dans la région de Santa Cruz », ont ajouté les ministères, précisant que l'avion transportait aussi du matériel nécessaire au travail du détachement de la sécurité civile et « un don à la Bolivie de deux tonnes d'équipements ».

La même source signale que quatre pilotes de drones, trois drones « permettant de réaliser des missions de reconnaissance et de localiser les feux » ont été également dépêchés en Bolivie. L'envoi de l'équipement et des sapeurs-sauveteurs intervient alors que, selon les autorités du département de Santa Cruz (est), le feu a dévasté 1,7 million d'hectares en Bolivie, notamment depuis le mois de mai dernier. L'institut d'observations spéciales a indiqué qu'au Brésil, entre début janvier

et le 5 septembre, 96 596 foyers d'incendies, dont 51,4% en Amazonie, ont été répertoriés.

Lors d'un sommet d'urgence le 6 septembre à Leticia, en Bolivie, sept des neuf pays qui se partagent l'Amazonie ont défini des mesures de protection de la plus grande forêt tropicale du monde dévastée par les incendies. A l'occasion, la Colombie, le Pérou, l'Equateur, la Bolivie, le Brésil, le Surinam et le Guyana se sont engagés à des « mesures concrètes » pour une région essentielle à l'équilibre climatique de la planète. Pour n'avoir pas été invité, le Venezuela n'a pas pris part à la rencontre ainsi que la France dont le territoire d'outre-mer de Guyane compte aussi une vaste superficie amazonienne.

Un pacte signé pour protéger l'Amazonie

Le sommet de Leticia a donné lieu à la signature d'un pacte sur la protection de l'Amazonie. Le texte prévoit des actions conjointes pour la protection de la forêt et la prévention, ainsi que la coordination des pays pour lutter contre les causes de déforestation, telles que l'exploitation minière, le trafic de drogue et l'extension illégale de la frontière agricole. Il recommande la création d'un réseau amazonien de coopération pour faire face aux catastrophes natu-

relles, ainsi que pour mobiliser des ressources publiques comme privées afin de mettre en oeuvre les mesures qu'il édicte. Une démarche qui a satisfait toutes les délégations.

« Nous signons un pacte, le pacte de Leticia, pour nous organiser, travailler de façon harmonieuse sur des objectifs communs (...) qui nous engagent et nous poussent à protéger notre Amazonie », a déclaré le président colombien, Ivan Duque, qui avait convoqué cette réunion avec son homologue péruvien, Martin Vizcarra. Le président du Brésil, Jair Bolsonaro, qui se s'était pas déplacé, officiellement pour raisons médicales, a, pour sa part, appelé les pays à défendre leur souveraineté sur l'Amazonie, la jugeant « non négociable ». « Nous devons prendre une position ferme de défense de la souveraineté afin que chaque pays puisse, sur son territoire, développer la meilleure politique pour la région amazonienne, et ne pas la laisser aux mains d'autres pays », a-t-il lancé, via vidéo-conférence depuis son pays.

La majeure partie de la forêt amazonienne (60%) se trouve au Brésil, le reste se répartissant entre la Colombie, la Bolivie, l'Equateur, le Guyana, le Pérou, le Surinam, le Venezuela et la Guyane française.

Nestor N'Gampoula

FRANCE-RCA

Emmanuel Macron plaide pour l'application de l'accord de paix

Le président français a reçu son homologue centrafricain, Faustin Archange Touadera, le 5 septembre à l'Élysée. Les discussions ont porté notamment sur le retour de la paix et la présidentielle de 2020.

Emmanuel Macron a invité son hôte à «faire tous les efforts pour que l'accord de paix soit bien respecté par les groupes armés», a indiqué l'Élysée.

Le gouvernement centrafricain et quatorze groupes armés ont signé, en février dernier, un accord de paix qui tarde à être effectif. En Centrafrique, les provinces sont sous le contrôle des groupes rebelles.

Le président français a également rappelé au président centrafricain «son attachement à l'organisation d'élections libres et inclusives» en 2020 et la place centrale du partenariat entre la France et l'Afrique centrale, «indispensable notamment pour la sécurité avec les pays voisins».

L'Élysée n'a pas indiqué si les deux hommes ont été évoqué le rapprochement entre la Centrafrique et la Russie, devenu une préoccupation de Paris.

La Centrafrique a basculé dans la violence et le chaos en 2013, après le renversement du président François Bozizé. Malgré les interventions de la France entre 2013 et 2016 (opération Sangaris), les violences persistent dans le pays. Grâce à Paris, Bangui a obtenu une exemption à l'embargo de l'ONU, ouvrant la porte à la Russie au «pré carré» français.

L'arrivée au pouvoir, en février 2016, du premier président démocratiquement élu avait donné un peu d'espoir. Mais deux ans plus tard, le pays est toujours plongé dans la violence, une menace d'instabilité, la guerre civile, une crise perpétuelle et d'une dépendance d'aide humanitaire.

Noël Ndong

L'INDUSTRIE DES FAUX MÉDICAMENTS

Une nouvelle plaie de l'Afrique

Le groupe Enact estime à deux cents milliards de dollars, le marché mondial de faux produits pharmaceutiques en 2018. Le phénomène est devenu une industrie lucrative et un défi à relever pour les gouvernements. Le continent noir le plus touché par ce trafic et paie en vies humaines par des pertes économiques.

En 2017, un médicament sur dix en circulation dans les pays sous-développés était faux, selon l'Organisation mondiale de la santé. 42 % des cas détectés de produits pharmaceutiques inférieurs aux normes ou falsifiés ont été identifiés en Afrique, principalement dans la région subsaharienne. Ce qui place le continent africain en tête des régions les plus exposées aux ravages des faux médicaments, loin devant les Amériques et l'Europe avec 21% des signalements.

La plupart des produits contrefaits proviennent d'Asie. D'après l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, les cinq principales origines des médicaments frauduleux et contrefaits sont la Chine (60%), l'Inde, le Paraguay, le Pakistan et le Royaume-Uni.

Les faux médicaments pénètrent le marché africain par les ports. En septembre 2016, près de cent vingt-six millions de faux médicaments ont

été saisis par l'Organisation mondiale des douanes dans seize ports africains. Le Nigeria représente la destination finale de 35% de ces saisies. L'une des principales causes de la forte présence des faux médicaments relevée en Afrique est la disproportion entre le prix élevé des produits pharmaceutiques de qualité et le faible pouvoir d'achat de sa population. Alors que le continent ne produit quasiment pas de médicaments (environ 3% de la production mondiale), les pays africains enregistrent des prix à la vente excessivement élevés. Plus de la moitié de la population mondiale vivant avec moins de 1,90 dollar par jour habite en Afrique subsaharienne où les pays dépensent pour la plupart moins de 100 dollars par habitant en santé.

Face à ces coûts prohibitifs, la population préfère généralement effectuer ses achats de médicaments dans le circuit informel, auprès de

vendeurs offrant des produits à des prix très abordables, mais dangereux pour leur santé. Au-delà du coût élevé des produits pharmaceutiques vendus sur le continent, la prolifération des faux médicaments est également due à la faiblesse de la réglementation dans les pays du continent. La corruption et le manque de contrôle au niveau des douanes africaines y facilitent également l'entrée illégale des faux médicaments.

Des frontières poreuses

La faiblesse du contrôle exercé par les Etats sur l'industrie et la distribution pharmaceutique entraîne une invasion des marchés, même formels, par les médicaments de faible qualité, voire nocifs. Les besoins de la population pour soigner les maladies ayant un fort taux de prévalence en Afrique, telles que le paludisme et la tuberculose, créent un énorme marché, attirant à la fois les groupes

pharmaceutiques légaux, mais également les organisations criminelles. D'après l'Institut de recherche anti-contrefaçon de médicaments, mille dollars investis dans ce secteur rapporteraient jusqu'à cinq cents fois plus aux organisations criminelles, soit dix fois plus que le trafic d'héroïne. Un marché dont l'explosion sur le continent est facilitée par la porosité des frontières interétatiques, qui favorise la circulation de ces produits contrefaits entre les pays africains.

Trop de décès attribués aux médicaments contrefaits

Les faux médicaments ont des conséquences sur la santé des individus qui les prennent. Lorsqu'ils ne prolongent pas la maladie, ils créent des soins inutiles, des arrêts de travail prolongés, voire la mort. D'après la London school of hygiene and tropical medicine, entre 64 000 et 158 000 décès liés au paludisme sont causés,

chaque année, en Afrique subsaharienne, par les faux médicaments. Une étude de l'université d'Edimbourg indique qu'entre 72 000 et 169 000 enfants décèdent probablement chaque année d'une pneumonie traitée avec des antibiotiques de qualité inférieure ou falsifiés.

Au-delà des effets négatifs sur la santé des Africains, le phénomène induit également des coûts économiques énormes pour les pays, plombant les perspectives de croissance d'une industrie pharmaceutique africaine encore embryonnaire. Dans une étude publiée dans la revue American Journal of Tropical medicine and hygiene, Sachiko Ozawa, professeur à l'université de Caroline du Nord, indiquait qu'en République démocratique du Congo « les anti-paludéens falsifiés ou de mauvaise qualité comptent pour 20,9 millions de dollars (35%) ».

Noël Ndong

DÉVELOPPEMENT

Les pays africains invités à tirer parti de la 4e révolution industrielle

L'appel a été lancé, la semaine dernière, par le 28^e forum économique mondial sur l'Afrique, tenu à Cape Town, en Afrique du Sud.

S'exprimant au nom du président sud-africain, Cyril Ramaphosa, durant la réunion plénière du forum, le ministre des Finances du pays, Tito Mboweni, a déclaré que ce n'était qu'en tirant parti des opportunités offertes par les nouvelles évolutions technologiques que les pays africains parviendraient à renforcer leur compétitivité sur la scène mondiale.

Le forum a été placé cette année sur le thème « Construire une croissance inclusive et un avenir commun à l'heure de la quatrième révolution industrielle ». Son programme couvrait quatre grands domaines clés : l'innovation, le développement durable, la transition numérique et la gouvernance. Il est essentiel que les pays africains « s'adaptent et évoluent », a ajouté Tito Mboweni.

« Nous devons préparer nos jeunes à des emplois qui n'ont pas encore été créés. Nous devons adopter des mesures d'incitation pour encourager les industries susceptibles de connaître une profonde transformation structurelle au cours des quelques années à venir », a-t-il indiqué.

L'automatisation aura notamment des répercussions sur l'emploi dans presque toutes les industries, ce qui pourrait conduire à des réductions d'effectifs et à des licenciements, a-t-il averti.

Selon la société de conseil McKinsey, jusqu'à 375 millions de travailleurs à travers le monde pourraient devoir changer de catégorie professionnelle et acquérir de nouvelles compétences d'ici à 2030.

Les employeurs devront en conséquence prendre des engagements financiers conséquents en matière de mise à jour des compétences et de réorientation afin de répondre aux besoins du marché du travail,

a affirmé Tito Mboweni.

« Nous devons stimuler l'activité entrepreneuriale, car bon nombre des grands conglomerats qui donnent vie à l'économie actuelle seront poussés de côté par des petites et moyennes entreprises plus légères et plus adaptables », a-t-il souligné.

Pour progresser sur le plan technologique, des mesures collaboratives, multisectorielles et inclusives doivent être prises, a-t-il ajouté.

De fait, l'Afrique du Sud a déjà mis en place une Commission présidentielle sur la quatrième révolution industrielle, dans le but d'identifier les stratégies et les plans d'action susceptibles de faire du pays un acteur mondialement compétitif dans ce domaine, a expliqué son ministre des Finances.

« L'Afrique peut et doit tirer parti des avancées technologiques pour s'industrialiser, parvenir à une croissance inclusive et attirer les investissements. Les nouvelles technologies peuvent également être utilisées pour améliorer les services », a estimé Tito Mboweni.

« Nous devons être ouverts à de nouvelles façons de penser. Nous devons être prêts à prendre des risques, sans quoi nous risquons de nous laisser distancer. Nous devons prendre en compte les conditions et les niveaux de développement respectifs des divers pays d'Afrique », a poursuivi le ministre.

Un millier de délégués représentant des gouvernements, des entreprises, des universités et des organisations civiles du monde entier ont pris part à ce forum destiné à définir les priorités des entreprises et des pays de la région pour les années à venir.

AIDE HUMANITAIRE

L'ONU fournit 75 millions de dollars à huit crises sous-financées

La somme a été débloquée du Fonds central d'intervention d'urgence (Cerf), la semaine dernière, par le chef de l'humanitaire des Nations unies, Mark Lowcock, pour appuyer les interventions en réponse à huit situations d'urgence sous-financées, a-t-on appris d'un communiqué onusien.

Les pays couverts sont l'Afghanistan, le Bangladesh, le Burkina Faso, le Cameroun, l'Erythrée, le Mali, le Soudan et le Venezuela. En prenant en compte les cent vingt-cinq millions de dollars débloqués en avril, le Cerf a alloué deux cents millions de dollars cette année à des crises sous-financées.

« Cette allocation du Cerf permettra aux travailleurs humanitaires de fournir une assistance humanitaire vitale à plus de quatre millions de personnes touchées par des conflits, des catastrophes naturelles et d'autres crises », a déclaré Mark Lowcock, secrétaire général adjoint de l'ONU aux affaires humanitaires et coordonnateur des secours d'urgence.

« Les fonds permettent à l'ONU et à ses partenaires humanitaires de combler des lacunes critiques dans le traitement de la malnutrition aiguë, les soins de santé primaires, l'éducation en situation d'urgence, la protection et la fourniture d'un abri, d'eau, de nourriture et d'une aide à la subsistance pour les personnes dans le besoin », a-t-il ajouté.

L'aide aux femmes et aux filles ainsi que l'assistance aux personnes handicapées seront prioritaires. L'argent servira également à soutenir les services et la protection des réfugiés et des personnes déplacées, ainsi que des personnes des communautés d'accueil et des rapatriés.

« Cette allocation destinée à stimuler les efforts de réponse à huit

crises n'a été rendue possible que par la générosité croissante et la diversité des donateurs au Cerf. Je suis reconnaissant à tous les Etats membres et aux autres donateurs qui ont rendu cela possible », a déclaré Mark Lowcock.

« Mais cette allocation ne couvre qu'une partie des besoins les plus urgents. Il y a trente-sept millions de personnes dans le besoin dans les huit crises. Alors que la vie de millions de personnes est en jeu, j'exhorte les donateurs à fournir un financement supplémentaire à la réponse humanitaire dans chacune de ces crises sous-financées », a-t-il lancé.

Créé par l'Assemblée générale des Nations unies en 2005, le Cerf est un catalyseur essentiel d'une action humanitaire rapide, efficace et vitale, qui aide les agences des Nations unies et leurs partenaires à lancer ou à renforcer des interventions d'urgence dans le monde entier.

CONSOMMATION

Baisse des prix mondiaux des produits alimentaires

Les prix mondiaux des denrées alimentaires ont baissé en août, suite à la forte chute de ceux des céréales de base et du sucre, selon un nouveau rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), publié le 5 septembre.

L'Indice FAO des prix des produits alimentaires, un indice pondéré par les échanges commerciaux permettant de suivre l'évolution mensuelle des principaux groupes de produits alimentaires, affichait une baisse de 1,1% par rapport à juillet mais toujours en hausse par rapport à août 2018.

Cet indice a baissé de 6,4% de-

puis le mois dernier. La valeur du maïs a brusquement diminué en raison de prévisions faisant état d'une récolte plus importante que prévue aux Etats-Unis, le plus grand producteur et exportateur de maïs. Les prix du blé ont également diminué, reflétant de larges quantités disponibles à l'exportation tandis que les prix du riz ont légèrement augmenté en raison des effets saisonniers et des inquiétudes portant sur l'impact des conditions climatiques sur les cultures en Thaïlande.

L'indice FAO des prix du sucre a aussi baissé en juillet en raison de l'affaiblissement de la monnaie brésilienne, le real, et de projec-

tions faisant état de cargaisons importantes en Inde et au Mexique. Par contre, l'indice FAO des prix de l'huile végétale a augmenté de 5,9% en août, atteignant ainsi son niveau le plus élevé en l'espace de onze mois en raison d'une augmentation de la demande mondiale d'importations pour l'huile de palme et de conditions climatiques défavorables dans les principales régions productrices en Indonésie.

En août, les indices FAO des prix de la viande et des produits laitiers ont tous les deux augmenté de 0,5% par rapport à juillet.

Xinhua

VIE DES PARTIS

Le PCT aborde le dernier virage vers son congrès ordinaire

La direction de la formation politique a fait le point, le 6 septembre, de la cotisation spéciale lancée pour préparer les assises prévues d'ici à la fin de l'année, à la faveur d'une assemblée générale de sa fédération de Brazzaville.



Une vue des membres lors de la réunion / Photo Le Patriote

Inscrite comme premier point de l'ordre du jour de la rencontre, la tenue du 5e congrès ordinaire du Parti congolais du travail (PCT) qui glisse depuis 2015 se précise de plus en plus. S'adressant aux cadres et militants du parti, le secrétaire général, Pierre Ngolo, a confirmé que ces assises se tiendront effectivement courant cette année, expliquant qu'elles étaient suspendues par manque de ressources financières.

Pour y remédier, a précisé le secrétaire général du PCT, la direction politique du parti avait lancé, le 5 février dernier, la cotisation spéciale auprès de tous les dirigeants, cadres, membres et sympathisants, afin de réunir

les fonds nécessaires permettant sa tenue. En dépit du refus de certains cadres de cotiser, la collecte spéciale, a-t-il dit, a été bouclée le 7 septembre afin que la date du congrès soit arrêtée. Le processus étant à sa fin, l'on présage que le congrès ordinaire du PCT n'est plus pour longtemps. Sa tenue permettra assurément de résoudre les dissensions qui déchirent la formation politique du chef de l'Etat. « Ce congrès sera celui de l'unité et de la redynamisation du parti. Nous devons le préparer dans la cohésion, telle est notre responsabilité aujourd'hui. Il se tiendra sans déchirement, sans rancœur. Toutes les questions seront abordées sans tabou.

Nous n'allons pas nous tuer car nous sommes responsables », a renchéri Pierre Ngolo.

A l'occasion, les membres du PCT ont donné leur point de vue sur l'accord avec le Fonds monétaire international, la découverte du gisement du pétrole du delta de la Cuvette ainsi que sur le message à la nation du chef de l'Etat délivré lors du cinquante-neuvième anniversaire de l'indépendance. Le PCT a répondu vigoureusement à ceux qui ont dénoncé les avancées enregistrées par le gouvernement, estimant qu'ils le font par mauvaise foi en vue de détourner l'attention des Congolais.

Firmin Oyé

GOUVERNANCE

Le parti "Les souverainistes" propose la réduction du train de vie de l'Etat

Préoccupé par la crise économique et financière qui asphyxie le Congo depuis 2014, le président la formation politique que dirige Uphrem Dave Mafoula, a suggéré, le 6 septembre à Brazzaville, lors d'une conférence de presse, quelques voies de sortie, au nombre desquelles la maîtrise de la dépense publique.

L'échange avec la presse a porté sur le thème « Sortir le Congo de son chaos par la verticalité de l'action politique ». Un concept que le président du parti "Les Souverainistes" propose à la nation, visant la réhabilitation de la puissance publique ; la maîtrise de la dépense publique ; la performance à moindre coût et la rationalisation budgétaire.

Il suggère notamment la réduction de l'équipe gouvernementale à dix-huit membres, en fusionnant certains ministères ; la diminution à 40% des émoluments des ministres et autres hauts fonctionnaires de l'Etat; la suppression de tous les conseils consultatifs récemment créés ainsi que l'abrogation du Sénat, une chambre parlementaire qu'il estime être une institution budgétivore de trop, « doté d'un budget annuel exorbitant de plus de onze milliards de francs CFA ». « Les choses sont bien délicates que les beaux discours ne suffisent plus, les Congolais attendent des actes. C'est pourquoi le parti Les souverainistes propose au chef de l'Etat de faire ce qu'il n'ose pas faire depuis trop longtemps. Il s'agit de prendre des mesures audacieuses, des décisions qui peuvent frustrer le cercle, le clan ou le parti, mais qui sont nécessaires pour remettre de l'ordre dans le pays », a conseillé Uphrem Dave Mafoula.

Parlant de l'accord avec le Fonds monétaire international, cette formation qui se réclame n'être ni de l'opposition ni de la majo-

rité, encore moins du centre, se dit déçu du fait que le Congo ait atteint ce seuil d'endettement en un temps record.

« Le Congo qui brandissait, comme un trophée, une croissance du produit intérieur brut de 10% en 2012, ne devrait pas se retrouver à faire la manche pour assurer ses finances en 2019. En l'espace de sept ans, le budget du Congo a été multiplié par trois, passant de 1300 milliards de francs CFA en 2007 à 4000 milliards de francs CFA en 2014. On se demande qu'est-ce qu'ils ont fait avec cette manne financière », s'est interrogé Uphrem Dave Mafoula.

Soutenant que le pays traverse une crise politique sans précédent, le candidat malheureux à la dernière députation dans la circonscription électorale unique de Loukoléla, dans la Cuvette, appuie l'idée du dialogue. Ainsi, il a invité le chef de l'Etat à convoquer ces assises tant souhaitées afin de permettre aux filles et fils du Congo de laver le linge sale en famille. De même, il a demandé la libération de certains prisonniers qu'il estime « politiques ».

S'agissant de la découverte du pétrole à Loukoléla où il tire ses origines, le jeune leader du parti Les souverainistes s'est réjoui de cet exploit, mais plaide pour que le gouvernement prenne des mesures environnementales qui s'imposent afin d'épargner la population des conséquences qui pourraient en découler.

F.O. Douce Mapassi (stagiaire)

LE FAIT DU JOUR

Zimbabwe

En observant un deuil national en hommage à leur ancien président décédé vendredi 6 septembre, à l'âge de 95 ans, les autorités zimbabwéennes et le peuple de ce pays veulent se réconcilier avec leur propre histoire. Celle de la lutte de libération qui a conduit l'ex-Rhodésie du Sud à son indépendance, en 1980, et dont le principal meneur, parmi sans doute tant d'autres, fut Robert Gabriel Mugabe.

Au pouvoir jusqu'à l'épuisement de ses forces, le père de l'indépendance du Zimbabwe a connu des fortunes diverses durant sa présidence. Il faisait néanmoins partie des dirigeants

que l'Afrique tenait en estime quand il s'agissait d'animer la rhétorique anticolonialiste. Pour cela, les tribunes panafricaines et onusiennes étaient des lieux appropriés que les hommes de son cran vénéraient. Ils en profitaient notamment pour dire tout le mal qu'ils pensaient du système impérialiste, et tout le bien que représentait le chantier de l'unité africaine.

Au soir de son exercice quarantenaire, Mugabe pouvait s'en réjouir, le combat pour la libération de l'Afrique du joug colonial était mené à son terme. Aujourd'hui, l'Afrique est un continent constitué de cinquante-quatre Etats indé-

pendants. On ne peut cependant pas dire la même chose du défi de l'intégration africaine, et même de son unité au regard de la trop grande place que prennent les égocentrismes nationaux sur le continent.

Si l'on ajoute au constat posé plus haut le fait qu'à l'intérieur des pays mêmes se posent avec acuité les problèmes de gouvernance, de luttes parfois fratricides pour le pouvoir, on tire assez vite la conclusion qu'il reste à l'Afrique encore un long chemin à parcourir. A chacun sa mission, celle des hommes et des femmes qui ont porté haut la flamme de la libération de l'Afrique a plutôt été mieux

accomplie. Aux générations présentes de savoir qu'elle est la leur et de l'assumer avec courage.

S'il est loin le temps où l'euphorie des indépendances octroyées par le colonisateur ou acquises de longue lutte comme celle du Zimbabwe suffisait pour remplir la panse des populations tombées sous le charme de leurs leaders charismatiques, rendre hommage à un dirigeant qui a bravé l'occupant pour la cause nationale n'a rien de désobligeant. Ses erreurs, ses échecs, les brutalités de son régime ? Le bon Dieu en tirera la meilleure conclusion.

Gankama N'Siah

COOPÉRATION

La BAD octroie 150 millions au Congo

Le président de l'institution financière, Akinwumi Adesina, a confirmé, le 4 septembre, le versement avant la fin de l'année de l'appui budgétaire.



La photo de famille

A la tête d'une délégation congolaise, la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Ebouka-Babackas, a été reçue, le 4 septembre à Abidjan, en Côte-d'Ivoire, par le président de la Banque africaine de développement (BAD). Elle était porteuse d'un message du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, adressé

au patron de l'institution financière panafricaine.

Les deux parties ont eu une séance de travail pour faire le point des engagements pris par la BAD, à l'issue de la visite de son président en mai dernier au Congo, plus précisément à Oyo, dans la Cuvette. L'institution financière avait promis de débloquer 1,7 milliard de dollars

au profit de la République du Congo.

A noter que l'appui budgétaire annoncé intervient dans le programme de relance macroéconomique signé, le 11 juillet dernier, entre le Congo et le Fonds monétaire international. Cet engagement de la BAD est destiné au financement du Plan national de développement 2018-2022.

Fiacre Kombo

PRIX DE L'INNOVATION NUMÉRIQUE

Léon Juste Ibombo lance l'appel à candidature

Le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique a officiellement annoncé l'ouverture de l'appel à candidature du concours destiné aux jeunes dont l'âge varie entre 18 et 29 ans.

L'annonce a été faite, le 6 septembre, à Brazzaville, lors d'un point de presse. En effet, le prix de l'innovation numérique concerne les domaines définis dans le cadre de la vision Congo digital 2025, notamment l'e-gouvernement, l'e-citoyen et l'e-business considérés comme les piliers de la cyberstratégie nationale. Lancé en partenariat avec le géant mondial de la technologie, Huawei, ce prix permet aux jeunes de développer leurs connaissances en technologie de l'information et de la communication (TIC), de promouvoir la culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat. « Un appel à candidature est lancé, dès ce jour 6 septembre 2019, pour permettre aux jeunes de concourir. Le dossier de candidature sera diffusé en ligne via le site du ministère des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, www.postetelecom.gouv.cg », a affirmé Léon Juste Ibombo.

Les candidats pourront s'inscrire soit en ligne, soit déposer leur dossier au ministère. Les huit meilleurs projets innovants



Le ministre Léon Juste Ibombo

dans le domaine du numérique gagneront le prix «Seeds for the futur 2019» de Huawei et profiteront d'un renforcement de capacité en Chine, à Shendzen. Avant leur départ pour la Chine, ces huit finalistes seront présentés à l'atelier de multipartite sur la réduction de la fracture numérique en matière d'innovation que le Congo organisera du 14 au 18 octobre, en partenariat avec l'Union internationale des télécommunications.

Léon Juste Ibombo a profité de

ce point presse pour rappeler que plusieurs vides juridiques concernant le domaine du numérique ont été comblés par les lois adoptées par le parlement congolais. Il s'agit particulièrement de la loi sur la protection des données à caractère personnel ou de la loi portant création de l'agence nationale de sécurité des systèmes d'information. Sur la première loi, l'orateur a précisé que le citoyen congolais peut désormais porter plainte au cas où son nom, son prénom, sa photo, une vidéo, un extrait sonore ou un numéro social le concernant serait mis sur internet sans son consentement.

« Le ministère dont nous avons la charge a entrepris la mise en place et le renforcement de l'arsenal législatif et juridique du secteur de l'économie numérique. C'est ainsi que cinq projets de lois ont été présentés », a signifié Léon Juste Ibombo, avant de noter que la transformation digitale actuelle influence structurellement tous les secteurs d'activités.

Rude Ngoma

FORÊTS

L'unité forestière Mounoungou Mboumba confiée à la société Agri Trans & Co

Le gouvernement congolais et la société Agri Trans et Co ont signé, le 6 septembre à Dolisie, chef-lieu du Niari, une convention d'aménagement et de transformation du bois de l'unité forestière d'exploitation de Mounoungou Mboumba, dans le district de Moutamba.

« Ce contrat de partenariat qui vient d'être signé permet aux parties signataires de respecter les engagements au bénéfice de la population congolaise », a déclaré Dimi Yoka Favy Roland, directeur général de la société Agri Trans et Co.

L'unité d'exploitation Mounoungou Mboumba, située dans l'unité d'aménagement sud 5 Mossendjo zone 2 Niari du secteur forestier sud, comporte plusieurs essences forestières dont l'okoumé, le bilinga, le dibetou, le padouk et le niové.



Les parties signataires de la convention d'aménagement/DR

Au terme de cette convention, l'Agri Trans s'engage, entre autres, à élaborer un plan d'aménagement à partir de la deuxième année, installer une unité de sciage et de menuiserie, électrifier la base vie et industrielle par un générateur, mettre en place une unité de lutte anti braconnage en vue d'assurer la protection de la faune sauvage dans la concession.

De même, elle devra appuyer la population à développer les activités agro pastorales autour de la base vie, respecter la législation et la réglementation en matière d'environnement et de responsabilité sociale comme prévu dans le cahier des charges élaboré par le ministère de l'Economie forestière, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement.

L'unité forestière de Mounoungou Mboumba s'étend sur une superficie de 22 588 hectares avec des prévisions estimées à 5 854 000 000 FCFA pour un volume d'exploitation de 14 518 m³. Quant à l'unité de sciage, elle a une capacité de 10 162 m³. La société prévoit, en outre, la mise en place d'un centre de formation et de recyclage afin de résoudre tant soit peu le chômage des jeunes.

Au plan socioéconomique du département du Niari, il est prévu, après concertation avec la population, les autorités locales et l'administration forestière, l'entretien permanent des pistes agricoles, notamment les tronçons routiers Tsimba-Koumoutsanga ; Kabanla-Ngoua 2.

Toujours dans le cadre de la responsabilité sociale de l'entreprise, la société Agri Trans et Co devra fournir du carburant à la préfecture du Niari, au conseil départemental et à la sous-préfecture de Moutamba. Aussi, elle doit pourvoir les centres de santé intégrés (CSI) de Tsimba, Mabafi, Titi et Mouyitouba en produits pharmaceutiques nécessaires pour les premiers soins de la population de cette contrée. A cet appui s'ajoute la construction d'un bâtiment en matériaux durables du CSI du village Mabafi et d'un forage pour la fourniture d'eau potable des villages d'Itso et de Titi.

Max Ferhyne Poudi, correspondant dans le Niari

JUSTICE

Gendarmes, policiers et juges revisitent les techniques d'interrogatoire

Le Bureau fédéral d'investigation des Etats-Unis (FBI) a animé, du 2 au 6 septembre à Brazzaville, une session de formation à l'endroit des gendarmes, policiers et professionnels de justice sur les techniques d'interrogatoire pour la manifestation de la vérité.

« Les techniques d'interrogatoire enseignées tiennent compte du respect des droits de l'homme et la découverte de la vérité. Au cours de la formation, les experts du FBI ont mis un accent particulier sur la traite des personnes, une forme moderne de l'esclavage », a fait savoir l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Todd Haskell, en présence du représentant du FBI en Afrique de l'est et du centre.

Le diplomate américain a rappelé que le Congo a adopté, cette année, une législation rendant la traite des personnes punissable par la loi. C'est dans ce sens que les deux pays se sont engagés dans une collaboration visant à lutter efficacement contre ce fléau. Grâce à la formation pratique de la FBI et la loi adoptée, les professionnels de la justice et les représentants des forces de l'ordre disposent désormais des outils et de l'expertise utiles pour bien mener ce combat, a expliqué Todd Haskell.

Pour sa part, le commandant de la gendarmerie nationale, le général Paul Victor Moigny, a salué la diligence des Etats-Unis à mettre



Les participants à la formation

à disposition sept experts du FBI pour la tenue de cette formation. Il a, par ailleurs, souligné l'attachement du Congo au respect des droits fondamentaux de la personne en rappelant, entre autres, le séminaire sur la cohérence de la chaîne judiciaire, en avril dernier.

Le Congo décidé à contrer la criminalité transfrontalière

Cette occasion, selon lui, avait permis de réaffirmer le principe de la tolérance zéro concernant les

atteintes aux droits de l'homme dans l'exécution de la fonction d'officier judiciaire. « C'est dire à quel point la présente formation s'arrime avec la vision gouvernementale », a déclaré le général Paul Victor Moigny.

Dans la lutte contre la criminalité transfrontalière, a-t-il poursuivi, le Congo est un acteur sur qui il faut compter. Ses moyens sont certes limités, mais son engagement aux côtés des autres pays de la région pour contrer les menaces trans-

nationales ne fait l'ombre d'aucun doute.

« C'est un phénomène protéiforme qui ne peut être dissocié des flux migratoires internationaux, et qui appelle par conséquent une solide coopération à l'échelle internationale. Le Congo qui condamne fermement cette forme d'esclavage peut désormais, en sus des dispositions déjà existantes, s'appuyer sur cette nouvelle expertise mise à disposition par le

FBI », a indiqué le commandant de la gendarmerie nationale.

Le général Paul Victor Moigny a rappelé que la collaboration entre les Etats-Unis et Congo, sur ces questions, se renforce chaque jour davantage. Bien avant la formation qui vient d'être clôturée, il y en a eu d'autres notamment sur la gestion de la scène de crime post-exposition (septembre 2016) et une en février 2017 sur les investigations post-explosions.

Rominique Makaya

REVENDEICATIONS SOCIALES

Le personnel du BCBTP réclame ses droits

Des négociations collectives ont été ouvertes, le 6 septembre à Brazzaville, aux fins de trouver, dans une approche concertée, des réponses aux problèmes qui minent le secteur.

Les pourparlers, sous la direction du ministère de l'Équipement et l'arbitrage ministère du Travail, se déroulent sous fonds de tensions. Après plusieurs malaises, le personnel du Bureau de contrôle du bâtiment et des travaux publics (BCBTP) est monté au créneau pour trouver gain de cause. Avec en toile de fond, le paiement

la Caisse nationale de sécurité sociale. Pour venir à bout de cette situation, elle s'est engagée à verser 3 500 millions francs CFA par mois. Mais en attendant, les agents à la retraite en pâtissent.

Dénonciation de la mauvaise gestion

Au nombre de ces revendications s'ajoutent le rétablissement du

Ils dénoncent également la mauvaise gestion des ressources générées par diverses prestations par la direction générale affectant gravement la bonne marche de l'entreprise.

« Ces problématiques qui ont entraîné les travailleurs du BCBTP à observer un arrêt concerté et collectif de travail le 29 août,

rection générale du BCBTP.

Selon son directeur général, Pierre Nkoua, cette entreprise est en proie à des difficultés financières graves, notamment une période de vaches maigres connue, a-t-il dit, par toutes les entreprises à budget de transfert. Une situation contraignante, a-t-il souligné, affirmant, pour se dédouaner, avoir hérité d'une situation déséquilibrée.

En 2012, le BCBTP a encaissé deux milliards deux cents millions francs CFA et a généré trois milliards francs CFA en 2013. Deux ans après, il a connu « une chute vertigineuse » du chiffre d'affaires, a expliqué son directeur général, en deçà même des charges fixes de l'ordre de neuf cents millions francs CFA, avec une masse salariale de cinq cents millions francs CFA.

Les travailleurs peu convaincus par la justification de la direction

Une raison peu valable pour le personnel qui souligne que la subvention d'équilibre assurée par le Trésor public est payée à l'indice 300 depuis janvier 2018 et que le BCBTP a recouvré, courant 2018, 399 000 000 F CFA auprès de la SGE-C. Après avoir brossé l'état de l'entreprise, les travailleurs estiment que sa santé financière n'est pas à décrier. Pourtant, nombre d'entre eux ignorent les raisons de ces impayés. « Dans les comptes du BCBTP il y a de l'argent. Nous en avons la preuve », a assuré le représentant du collectif des travailleurs de l'entreprise, Thibault Mongo. « Il a des

atouts pour pouvoir supporter toutes les charges. Le BCBTP travaille », en témoignent « les missions de service que fait le staff à l'intérieur ou à l'extérieur du pays, traduisant ainsi la capacité financière du BCBTP à assurer son fonctionnement normal », a-t-il soutenu.

Pour la période allant du 30 avril au 20 juin de cette année, le montant total des encaissements s'élève à 421 405 068 F CFA pour la production vendue, 73 448 528 F CFA pour la subvention antérieure et les créances antérieures à ce trimestre s'élèvent à 10 904 762 F CFA.

« Il revient à présent aux parties contractantes de concilier les exigences contradictoires pour aboutir à des résultats consensuels », a dit Frédéric Manienze. Et d'insister : « Tous les moyens devront donc être mis en œuvre pour faciliter l'émergence d'un accord. Vous êtes appelés à vous concentrer sur les intérêts en jeu et non sur les positions ou les querelles de personnes ».

Pour l'instant, difficile de calmer les ardeurs au regard des charges retenues contre l'entreprise. Entre leur espoir et mécontentement, une accalmie est observée jusqu'à été pris pour le 11 septembre en vue de tenter de dénouer cette situation qui plongera sans doute le BCBTP dans l'inertie. Il sera donc nulle question de mettre le feu aux poudres mais plutôt de jouer franc jeu.

Josiane Mambou Loukoula



La photo de famille après l'ouverture des négociations

inconditionnel des sept mois de salaires ; le paiement des salaires à partir de ce mois de septembre à l'indice 300 tel qu'engagé par le Trésor public ; le rétablissement des avancements avec effet financier ; la mise à disposition des bulletins de paie aux agents ; l'élaboration d'un échéancier de paiement des dettes sociales (décès et retraite), à compter du mois de ce mois.

Notons que cette entreprise accumule, depuis 2008, une dette de plus d'un milliard francs CFA à

fonctionnement normal des bureaux des sections syndicales du BCBTP ; le rétablissement sérieux d'un climat social serein au sein de l'entreprise ; la réalisation d'un audit complet par un organisme indépendant.

Les travailleurs de cet établissement exigent unanimement le paiement des primes de chantier ; et enfin, l'arrêt des menaces de licenciement prôné par le staff contre les travailleurs sous prétexte de déstabilisateurs.

trouvent leur base de validité sur le fondement de l'amélioration des conditions générales de travail, nonobstant son caractère illicite pour cause de non-respect des règles procédurales édictées par le législateur », a affirmé Frédéric Manienze, directeur de cabinet du ministre de l'Équipement et de l'entretien routier.

Ces doléances contenues dans le cahier de revendications professionnelles et collectives ont été transmises, le 3 septembre, à la di-



airtel

LE RESEAU DES SMARTPHONES

HAPPYFRIDAY

KABA LISOLO

Aujourd'hui, c'est **100% Bonus**
sur tous les forfaits **Masolo 7** et
30 jours.

Compose ***121*1*1#**





REMERCIEMENTS

Les enfants de feu Edouard Gakosso, ancien ministre, ancien député et ancien sénateur du Parti congolais du travail (PCT) de la circonscription Ollombo 2 (département des Plateaux), remercient profondément le président de la République et madame pour leur implication fraternelle lors des obsèques de leur père.

Votre soutien nous a été d'un grand réconfort pour surmonter cette épreuve particulièrement douloureuse.



CAMPAGNE DE RAPPEL TAKATA Véhicules de marque TOYOTA

Toyota Motors Corporation (TMC), représentée au Congo par CFAO Motors, son représentant officiel, souhaite informer ses clients d'une campagne de rappel.

Cette campagne concerne certains des modèles :

- YARIS
- COROLLA
- RAV4
- HILUX et FOTUNER

Dans un souci de qualité de service et de transparence, nous invitons les propriétaires de véhicules Toyota (gammes précédemment citées), à prendre contact avec leur concessionnaire CFAO Motors le plus proche afin de voir s'ils sont concernés par cette campagne. Cette intervention sera entièrement gratuite.

Les équipes de CFAO Motors se tiennent à votre disposition dès aujourd'hui pour la prise de rendez-vous et vous recevront dans les meilleurs délais.

La Direction Générale

Contacts :

Pointe-Noire : 13, Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP : 1110 - Tél : (242) 05 777 00 22 / 05 777 00 23
BP : 247 - Tél : (242) 05 777 00 32 / 05 732 62 56
Email : cfaomotorscongo@cfao.com



COMMUNIQUE

Cher Public,

Il est porté à votre attention qu'en raison d'une répétition de messages frauduleux communiquant sur la tenue d'une tombola organisée par les Brasseries et Limonaderies du Congo en sigle BRALICO, la Direction Générale décline fortement toute responsabilité et vous invite à plus de vigilance.

Aucune tombola de masse n'est organisée par BRALICO à ce jour.

Elle saisit également l'occasion de rappeler que de tels actes sont punis par la loi et que les auteurs sont passibles de poursuite judiciaire.



www.bralico-congo.com

CHINE-AFRIQUE

Promouvoir et raffermir la coopération par le biais des médias

Une soixantaine des journalistes des médias d'Afrique francophone a clôturé, le 4 septembre à Beijing, capitale de la République populaire de Chine, le séminaire de formation de trois semaines destiné à renforcer et promouvoir la coopération sino-africaine dans les secteurs médiatiques et de la communication.

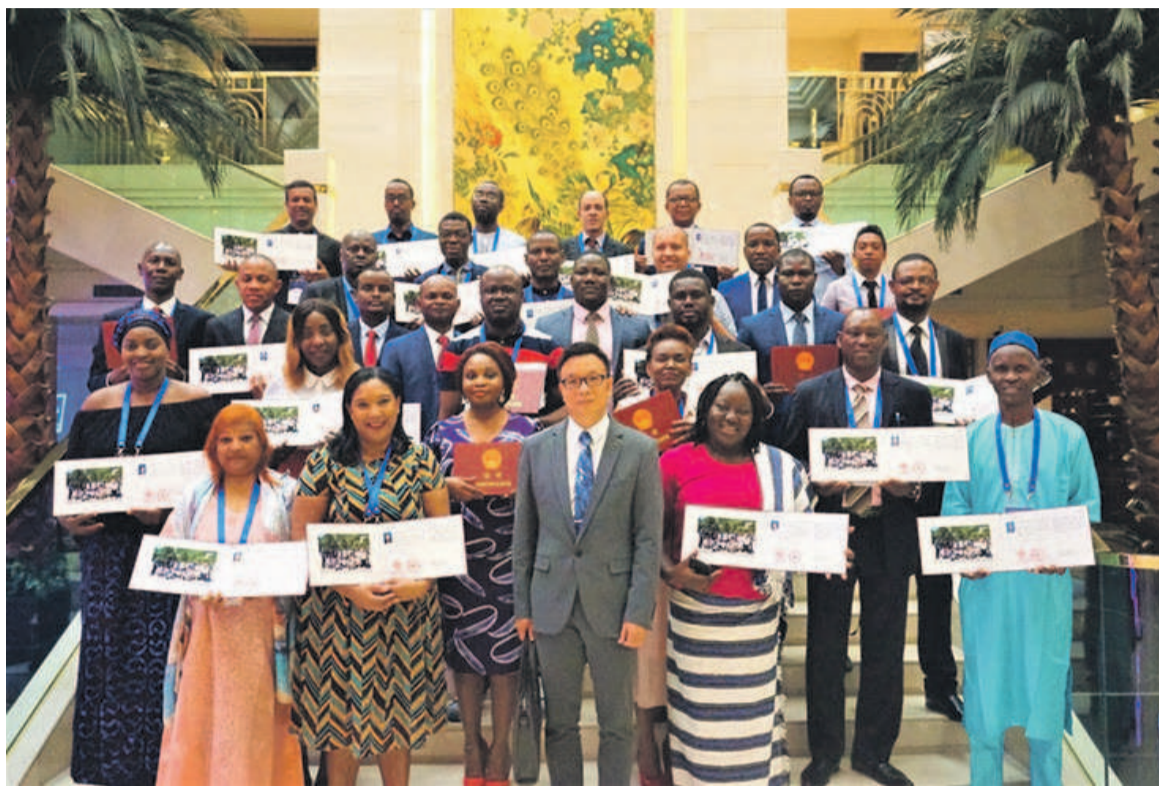
Animée par des experts chinois spécialistes dans les domaines de l'économie, de la culture et des médias, la session de formation avait pour but de permettre aux journalistes africains de mieux connaître la Chine, notamment ses réalités et découvrir le paysage médiatique de ce pays.

« Ces dernières années, malgré les échanges florissants entre la Chine et l'Afrique dans les domaines politique, économique et commercial, la compréhension mutuelle entre les peuples chinois et africain n'est pas suffisante.

formation du groupe de publication internationale de Chine (CIPG Training Center)

Pendant trois semaines, les activités liées à cette session de formation ont été marquées par des conférences thématiques, enseignement sur place et visites dans certaines provinces chinoises.

Outre les enseignements et conférences thématiques, les échanges avec des experts, des universitaires et des professionnels des médias ont également permis aux participants d'avoir un regard sur la situation actuelle de la Chine, notamment sa politique ex-



Un groupe des participants au séminaire de Beijing/DR

« Ces dernières années, malgré les échanges florissants entre la Chine et l'Afrique dans les domaines politique, économique et commercial, la compréhension mutuelle entre les peuples chinois et africain n'est pas suffisante. Les médias sont un lien important pour promouvoir les échanges culturels et renforcer les sentiments des peuples »,

Les médias sont un lien important pour promouvoir les échanges culturels et renforcer les sentiments des peuples », a indiqué Li HengTian, directeur adjoint du Centre de

térieure dans le cadre des relations sino-africaines aujourd'hui axées sur l'initiative « Ceinture et route », l'intégration et l'innovation des médias chinois à l'heure du numé-

rique.

Dans ce cadre, les journalistes ont visité les musées, la grande muraille de Chine ainsi que différentes institutions et entreprises publiques telles que Radio internationale de Chine, Startimes, le groupe de presse Quotidien du peuple, la station de télévision et de radio, le groupe de Newsnet dans la province du Sichuan, au sud-ouest de la Chine.

« A travers des visites des sites culturels, des institutions publiques et des entreprises, tout le monde a eu une expérience plus complète relative aux ac-

complissements de la Chine dans sa construction économique et sociale », a précisé Li HengTian,

En effet, depuis l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et l'Afrique, une coopération solide et gagnant-gagnant a favorisé des échanges plus fructueux entre les deux peuples. Selon le directeur adjoint du CIPG Training Center, un nouvel élan des relations sino-africaines permettra de montrer au monde la vitalité et la solidarité de cette coopération, tout en stimulant le dévelop-

pement global des pays en voie de développement.

« Le monde d'aujourd'hui connaît un changement majeur au cours des cent dernières années : le système de gouvernance mondiale et la réforme de l'ordre international s'accélèrent. Les médias chinois et africains doivent parvenir à un consensus et apporter des changements aux médias par de diverses formes de coopération », a-t-il souhaité.

De notre envoyée en Chine, Gloria Imelda Lasselé (stagiaire)

VIENT DE PARAÎTRE

« Délices mortelles », une œuvre d'Eric Aimé Kouizoulou

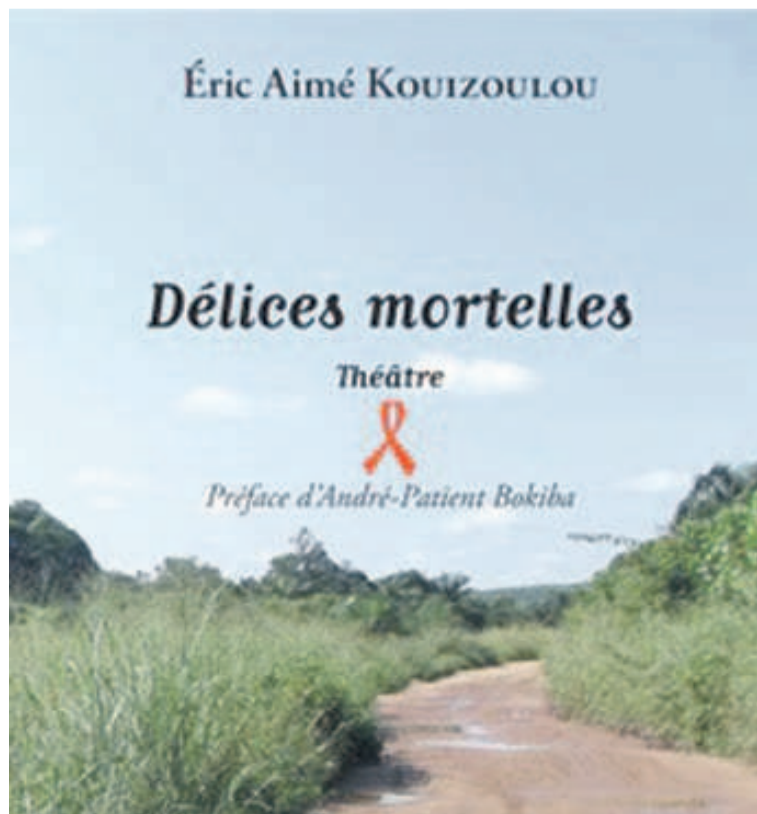
Parue aux éditions Harmattan Congo-Brazzaville, la pièce de théâtre est la toute dernière réalisation de l'auteur dans laquelle il aborde avec ironie les conséquences de l'excès des jouissances de la vie.

La pièce de théâtre conte l'histoire de Michel Zola, un inspecteur principal des douanes qui a toujours la bourse bien garnie et bon vivant. Grâce à ce statut social, Michel passe aisément d'une conquête féminine à une autre.

De retour après un long stage au Canada, sa femme Lucie, qui a eu vent de sa vie dissolue menée pendant son absence, lui impose des rapports sexuels protégés et parvient, à force de persuasion, à le convaincre d'aller se faire dépister. Les nouvelles ne sont pas bonnes pour Michel car malheureusement, il est séropositif.

Au centre de santé, où il s'est fait annoncer sa sérologie positive, il rencontre Hubert Maya, un ancien copain de lycée, séropositif également mais qui est devenu très actif sur le terrain de la sensibilisation à cette maladie. Ce dernier suggère donc à Michel d'adopter un comportement sexuel responsable. Mais lui ne l'entend pas de cette oreille. Dès lors, s'engage entre eux une confrontation de points de vue philosophiques...

Comme le dit un adage, « Qui crache en l'air reçoit tout à la figure », Michel s'en rendra compte, mais un peu trop tard car la maladie aura eu raison de



son corps éphémère.

Pièce de théâtre engagée et à caractère conscientisant, « Délices mortelles » s'adresse tant aux jeunes qu'aux adultes afin de les emmener à lutter contre cette maladie, par toutes les voies possibles.

Préfacée par l'écrivain André-Patient Bokiba, la pièce de théâtre, en attendant sa présentation-dédicace au grand public, est disponible en ligne au prix de 10 000 FCFA.

Sociologue de formation, Eric Aimé Kouizoulou évolue dans le domaine de la presse écrite, après avoir été producteur d'émissions culturelles et de faits de société à la radio. Il est, en outre, metteur en scène et administrateur d'Action Perfect'Art, une association congolaise de théâtre et de cinéma.

Merveille Atipo, stagiaire

« Qui crache en l'air reçoit tout à la figure »,

PROMOTION DE LA CULTURE DES DEUX CONGO

Pool Malebo Music Awards récompensera les meilleurs artistes des deux rives

Le but du projet est de valoriser la culture des deux pays de manière générale et particulièrement la musique en vue de construire un « vivre-ensemble », gage du bien-être commun et du développement des peuples.

Pool Malebo Music Awards est une initiative portée par un groupe de culturels des deux rives du Pool malebo, ayant la ferme assurance que la culture, entendue comme patrimoine sous toutes ses formes conjuguées à la créativité, est à la fois un atout et un outil crucial pour la reconstruction et le relèvement des villes.

Le lancement des activités de la première édition, prévue à Kinshasa, a eu lieu le 31 juillet dernier, au village « Chez Ntemba », dans la capitale de la République démocratique du Congo (RDC). Il a connu la participation des journalistes chroniqueurs de Brazzaville qui ont traversé le Pool pour la circonstance.

« Nous avons mis en place une structure qui veillera à l'équilibre de tout ce que nous aurons à faire. Il existe deux comités qui pilotent l'organisation avec une supervision du projet au plus haut niveau. Une coordination à Brazzaville qui fonctionne de manière autonome, dirigée par Hugues Vogel, et une autre soutenue par Paulvio Bobandza ainsi qu'une coordination à Kinshasa, dirigée par Dieudonné Yangumba », a précisé Armand Bouka, secrétaire général du projet.

Chaque comité va nommer les artistes selon certains critères. Il y aura aussi des mécènes. C'est cela qui va faire la différence, parce que Pool Malebo est un trophée qui va concerner les deux pays au même moment.

Pour en savoir davantage, le 11 septembre, le comité d'organisation élucidera à Brazzaville, au cours d'une conférence de presse, le contenu essentiel de ce



Les organisateurs du projet Pool Malebo Music Awards et l'artiste musicien Djoson philosophe

que sera la grande soirée, notamment le lieu, la date, les nominées de cette première édition qui aura lieu à Kinshasa.

Bassin du Congo comme bastion de la musique africaine

La République démocratique du Congo et la République du Congo ont signé un accord pour la construction d'un pont entre

Kinshasa et Brazzaville. Ces deux capitales les plus proches au monde sont en passe de devenir deux métropoles « siamoises » que l'humanité n'ait jamais connues. Cette idée combien savante est en pratique déjà renforcée par les échanges culturels : langues nationales ; dialectes, traditions, us et coutumes, his-

toire, anthropologie. En sus, sur le plan culturel, les deux pays ont quasiment tout en commun. Comme chantait en 1987 l'artiste musicien feu Adrien Mombele Ngantshie dit Stervos Niarcos : « Kinshasa- Brazza ezali mboka moko, kaka ébalé ekabola biso », en français: « Kinshasa et Brazzaville constituent une seule ville.

Seul le fleuve (Congo) nous sépare». Ce concept dévoile le rêve de voir les deux capitales les plus proches au monde se rapprocher davantage pour cimenter leur unité sur le fil des eaux du majestueux et puissant fleuve Congo.

En un mot, ce projet vise à cimenter l'unité des peuples des deux rives à travers la musique. L'objectif final étant d'amener les artistes à revendiquer la place du Bassin du Congo comme le bastion de la musique africaine. « C'est une façon pour nous, de nous projeter sur le type du projet «Route raille Kinshasa-Brazzaville» qui va être réalisé sur le fleuve Congo ; de jeter un pont culturel. Parce que pour nous, nous estimons que la culture, c'est même la base du développement. C'est de la culture que part l'éclosion de toutes les nations, de tous les peuples », a indiqué Armand Bouka.

Toutes les musiques seront prises en compte. Il y a même un prix pour les artistes congolais de la diaspora. Enfin, au nom du comité d'organisation, Armand Bouka s'est dit heureux que la première édition soit placée sous le patronage du président de la RDC, Antoine Félix Tshisekedi Tshilombo, tout en espérant que l'édition prochaine, prévue à Brazzaville, sera parrainée par le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso.

Notons que Pool Malebo Music Awards est un projet qui sera organisé de manière rotative sur les deux rives, mais en changeant les villes, notamment Pointe-Noire, Lubumbashi, Dolisie, ...

Bruno Okokana & Simplicia Dornicha Oba Abende (stagiaire)

PRIX SARRAOUNIA DE LA FICTION JEUNE ADULTE

Les inscriptions se poursuivent

Auteurs et illustrateurs africains basés en Afrique participent, depuis le 30 juin dernier, à un concours littéraire dénommé « Prix Sarraounia de la fiction jeune adulte ». La clôture interviendra le 30 septembre.

Le concours est organisé par la filière Arts et culture de l'Université Abdou-Moumouni du Niger, en partenariat avec la maison d'édition Amalion au Sénégal. Ce prix permet de contribuer à accroître l'offre de lecture pour les jeunes adultes africains et à promouvoir une littérature qui aide à mieux comprendre le monde des adolescents africains.

La participation est gratuite et se fait sur le site www.sarraounia.com. Celle-ci est ouverte à toute personne physique majeure ou mineure ayant la

nationalité d'un pays africain, résidant dans le continent, et qui a écrit une œuvre de fiction, illustrée ou non-illustrée, en langues anglaise, française, ou haoussa. Toute œuvre déjà publiée sur un support numérique ou papier ayant fait l'objet d'un contrat d'auteur ne pourra être acceptée. Le candidat participe une seule fois, la collaboration entre deux écrivains ou entre un écrivain et un illustrateur sera considérée



comme une seule candidature.

Les règles, conditions et modalités de participation sont disponibles sur le site www.sarraounia.com. Pour y participer, le ou la candidat(e) doit remplir le formulaire en ligne sur le site www.sarraounia.com.

La cérémonie de remise de prix aura lieu en avril 2020 à Niamey, au Niger. Le ou la lauréat(e) recevra la somme de mille euros et le manuscrit gagnant sera publié et

diffusé par Amalion ainsi que ses partenaires à partir de mai 2020. Le voyage et le séjour du récipiendaire seront pris en charge par le Prix Sarraounia de la fiction jeune adulte. Ce projet est financé par Culture at work africa et cofinancé par l'Union européenne. Il se tient tous les deux ans et récompense les auteurs et illustrateurs africains basés en Afrique qui auront produit les meilleurs manuscrits et ouvrages de fiction inédits destinés aux jeunes adultes.

Rosalie Bindika

HUMEUR

La corruption primaire également dangereuse !

En des termes plus simples, la corruption est une perversion sociale qui met en jeu le corrupteur et le corrompu dans les intérêts avoués, d'une part, pour le corrupteur d'obtenir des avantages particuliers et, d'autre part, pour le corrompu d'obtenir une faveur, soit financière en rapport avec sa complaisance. En revanche, la corruption dite primaire est celle qui se passe au vu et au vu des citoyens et tend à devenir une valeur normative alors qu'elle n'en est rien du tout. Elle se limite à des sommes d'argent qui dépassent rarement 50 000F CFA.

Cette corruption est aussi plus dangereuse en ce sens qu'elle est à la fois visible et difficile d'arrêter. Elle détruit la société à petit feu. En langage vernaculaire, elle est communément appelée « madesu ya bana », autrement dit « pots de vin ». Elle s'incorpore volontairement dans tous les domaines de la vie humaine, de la famille à l'administration. Elle est présente dans le paysage politique, dans les corporations policières, douanières, bancaires, dans l'enseignement, dans le sport, à l'armée, dans les églises, dans les mairies, dans les hôpitaux, dans les sociétés de fourniture d'eau et d'énergie pour ne citer que ces instances.

Comment comprendre que certains agents de l'ordre qui arrêtent un véhicule pour des éventuels contrôles se permettent d'en pocher au vu et au vu des gens de l'argent que celui qui est au volant du véhicule leur tend ? Cela se passe sur les routes nationales, avenues et artères de nos villes. A l'enseignement, un parent qui sait pertinemment que son enfant n'a rien « fait » pour passer en classe supérieure se permet d'aller voir les responsables de l'établissement pour des arrangements en termes d'argent. Au niveau des frontières, ceux qui sont appelés à faire exécuter certains textes pour la bonne marche de la République se transforment en « receveurs d'argent complaisants » pour assouvir leurs intérêts et laisser fonctionner le désordre.

En sport, cela est connu de tous. Ceux qui ont la charge de conduire des formations sportives se permettent d'en pocher de petits pourcentages soutirés sur les cachets des joueurs et malheurs à ceux qui n'accepteraient pas ces arrangements. C'est de la corruption primaire. Dans les hôpitaux, pour être vite reçu, il faut être dans le jeu de l'homme soignant, c'est-à-dire son « jus ». C'est de la corruption primaire. Même chose dans les mairies, où tous les services publics gratuits sont transformés en services privés payants.

Oui, c'est connu de tous, ceux qui sont chargés d'exécuter les opérations de coupure au niveau des services de fourniture d'eau et d'énergie se transforment en puissants « décideurs ». Ils concluent leurs « petits marchés » avec certains clients afin que l'échéance de coupure soit retardée. Au niveau des églises, à moindre dispute entre les responsables d'une assemblée religieuse, des pôles de commandement naissent, et de façon « honteuse », les meneurs se mettent à détourner volontairement, moyennant de l'argent, la liberté religieuse de certains fidèles pour peupler leurs petites « congrégations » dissidentes et naissantes.

Ce sont donc là des antivaleurs qui gangrènent le « vivre ensemble », car la corruption a pour but essentiel de donner des avantages à certains alors que la société n'est pas constituée que de ces « corrupteurs » et de ces « corrompus ». La cité étant faite de tous, il est temps que ceux qui ont la charge républicaine de la conscientisation des citoyens pour l'éradication des antivaleurs prennent à bras le corps ce dangereux fait, à travers des campagnes moralisantes, sinon ce fléau qui se généralise progressivement deviendra un vrai scaphandre que tout le monde portera.

Faustin Akono

FESTIVAL INTERNATIONAL DE THÉÂTRE

Les inscriptions pour la troisième édition déjà ouvertes

La manifestation aura lieu du 25 au 29 mars 2020 à Brazzaville et Pointe-Noire. Entre-temps, toutes les troupes et compagnies désireuses d'y prendre part sont appelées à s'inscrire dans la période du 1er septembre au 1er décembre 2019.



Une représentation théâtrale lors du Fitaas/DR

C'est sur le thème « Théâtre: outil pour la correction des mœurs nocives » que se déroulera la troisième édition du Festival international du théâtre et autres arts de scène (Fitaas). L'événement accueillera, outre les compagnies locales, quelques troupes étrangères.

Ce grand rendez-vous des férus de l'art de Molière sera marqué aussi par des spectacles de danse, de musique, de conte. Les conférences, tables rondes, exposition de livres, excursions, concours de théâtre... meubleront également les activités qui

auront lieu en marge des représentations théâtrales.

L'organisation du Fitaas obéit à une recommandation prise lors du 35^e congrès mondial de l'Institut international du théâtre (IIT), tenu à Segovia, en Espagne, il y a trois ans, qui demandait à chaque pays membre de célébrer avec éclat le 27 mars, la Journée mondiale du théâtre.

Ainsi chaque année, le centre de l'IIT Congo, sous la férule de son président, Yvon Wilfried Lewa-Let Mandah, organise le Fitaas. Ses objectifs sont, entre autres, mettre en relief la

création artistique congolaise, favoriser l'éclosion et la promotion de nouveaux talents littéraires et artistiques, permettre aux artistes congolais de travailler en vases communicants et en osmose avec ceux du réseau de l'IIT et d'ailleurs, offrir un espace d'expression et d'échanges culturels entre divers peuples du monde, inciter les artistes à l'excellence au travers de l'émulation en décernant les prix aux méritants et faire du Congo une plaque tournante du théâtre mondial.

Hervé Brice Mampouya

FOOTBALL

L'Uniffac met en place ses instances

Lors de son assemblée générale électorale tenue le 31 août dernier à Libreville, au Gabon, l'instance du football de la zone 4, Afrique centrale, a adopté ses nouveaux statuts et renouvelé son bureau exécutif.

Le nouveau bureau de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac) a été élu pour un mandat de quatre ans. Il est dirigé par le président de la Fédération équato-guinéenne de football, Gustavo Ndong Edu Akumu. Le poste de première vice-présidence est assuré par



Jean Guy Blaise Mayolas (président de la Fédération congolaise de football). Moctar Mahamoud Hamid, Célestin Yanindji et Domingo Monteiro ont été respectivement élus deuxième vice-président et membres. Les participants à l'assemblée générale ont confirmé l'attribution du siège de l'Uniffac à la République du Gabon. Ils ont, en outre, adressé des motions de soutien au président de la Confédération africaine de football ainsi qu'au comité exécutif de cette structure et aux membres de l'Uniffac.

Rude Ngoma (stagiaire)

INTERVIEW

Bélinda Ayessa : « Le résultat que nous avons entre les mains est l'aboutissement d'un travail qui s'est poursuivi même après le colloque »

Les 2 et 3 octobre 2018, s'est tenu à Brazzaville le colloque scientifique international « Vie et existence dans le royaume Kongo ». Plus de sept mois après cette rencontre scientifique co-organisée par l'université Marien-Ngouabi et le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, les actes de ce colloque viennent d'être publiés aux éditions Cheikh Anta Diop. Pour en savoir plus sur cet ouvrage, Les Dépêches de Brazzaville ont donné la parole à Bélinda Ayessa, marraine du colloque.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Vous venez de faire publier les actes du colloque sur le royaume Kongo tenu au Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza en octobre dernier. Que pouvez-vous en dire ?

Bélinda Ayessa (B.A.) : Je tiens tout d'abord à exprimer ici ma profonde gratitude au chef de l'Etat, M. Denis Sassou N'Guesso, pour le soutien qu'il a toujours apporté à l'action culturelle de notre pays. Sans son implication personnelle, ce colloque n'aurait pas pu avoir lieu. En second lieu, je voudrais remercier le comité scientifique de ce colloque composé d'éminents professeurs de l'Université Marien-Ngouabi qui n'ont ménagé aucun effort dans l'organisation et la tenue de cette grande rencontre. La présence des délégations venues de la République démocratique du Congo, de l'Angola et du Gabon, ainsi que celle des membres du corps diplomatique a donné à l'événement un rayonnement remarquable.

Cet ouvrage publié est la suite logique qu'il convenait de donner aux assises dont vous parlez. L'enjeu de ce colloque, déterminé par la spécificité du thème, « Vie et existence dans le royaume Kongo », visait à ouvrir la réflexion sur un sujet qu'il fallait traiter avec rigueur et compétence. Voilà pourquoi nous y avons mis les moyens nécessaires et avons sollicité la contribution d'universitaires et autres hommes de culture. Avoir choisi de les publier aux Editions Cheikh Anta Diop est, là aussi, un symbole quand on sait ce que représente ce savant sénégalais dans l'historiographie africaine.

L.D.B. : Après tous ces mois, on aurait pu penser que le colloque passé, tout était fini.

B.A. : Le résultat que nous avons entre les mains est l'aboutissement d'un travail qui s'est poursuivi même après le colloque. C'est la promesse que j'avais faite. Une fois les rideaux du colloque tombés, le travail de préparation des actes allait

de soi, en se disant bien que « le silence qui suit Mozart, c'est encore de la musique ». Il est d'usage que les échos de tels échanges ne se perdent pas dans les fluctuations du temps qui passe. La fin du colloque ouvrait une autre étape, celle de la diffusion et de la promotion de tout ce qui a été dit et qui doit atteindre un public plus large. Grâce à la coordination scientifique de cet ouvrage menée par les Prs Charles Zacharie Bowao, Abraham Constant Ndinga Mbo et Dominique Ngoie-Ngalla, que je remercie sincèrement, nous avons un ouvrage de haute

facture.

L.D.B. : Un point important, ici, c'est que l'ouvrage est publié en deux langues, le français et l'anglais. Quelle ambition !

B.A. : Cette ambition est à la mesure du sujet abordé. C'est, pour nous, une manière de viser une zone d'expression plus grande et, peut-être, de nous ouvrir aux possibilités qu'offre la société contemporaine dans le renforcement des échanges entre cultures, entre institutions.

L.D.B. : Ce livre, que vous avez eu

l'honneur de préfacer, est très volumineux, près de six cents pages. C'est un travail intense ; et le résultat est impressionnant.

B.A. : Il s'agit des « actes », c'est-à-dire de ce qui a été fait durant ce colloque. Nous avons pu y suivre près d'une cinquantaine d'interventions réparties en quatre thèmes, embrassant quasiment tous les aspects de la vie dans le royaume Kongo. Comme je l'ai souligné dans la préface, le sujet est abordé selon des approches philosophiques, anthropologiques, sociologiques et politiques. Le ton est, d'ailleurs, donné par la magistrale conférence inaugurale prononcée par le Pr Théophile Obenga sur « Anatomie du pouvoir au royaume Kongo ». C'est à la lumière de cette conférence que l'on comprend mieux les problématiques des contributions contenues dans l'ouvrage.

L.D.B. : Peut-on dire que c'est un pari gagné ? Vous avez lié l'acte à la parole !

B.A. : Il n'y avait pas de pari en tant que tel. Mais il aurait été dommage de laisser la richesse et la variété de ces interventions sans aucune trace pour la postérité. C'est vrai que pour y parvenir, il nous a fallu garder la même détermination et le même enthousiasme que durant l'étape préparatoire de ce colloque. Vous connaissez bien les exigences du travail d'édition et, maintenant, celles de la diffusion et de la promotion.

L.D.B. : Cette grande expérience d'échange d'idées laisse-t-elle augurer d'une autre dans l'avenir ?

B.A. : Certainement. Des projets existent. Nous sommes en train de peaufiner leurs conceptions et, naturellement, le public sera informé en temps opportun.

L.D.B. : Personne ne pouvait imagi-



ner, il y a encore quelques années, que le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza aurait eu un tel déploiement dans l'espace culturel de notre pays.

B.A. : Effectivement, dans le passé, il y eut quelques sceptiques, pour dire le moins. Puis vint le temps du regard curieux. Aujourd'hui, le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza se situe à un niveau de fonctionnement dont la visibilité reconnue en indique aussi la place dans l'espace culturel du Congo, et même au-delà. Pour y arriver, il n'a pas seulement fallu convaincre dans le débat médiatique. Le travail qui a consisté à donner un contenu réel, avec une plage d'activités diverses et variées, tout en respectant la dimension mémorielle en relation avec la figure de Pierre Savorgnan de Brazza : voilà la marche que nous avons suivie depuis plus de dix ans. Nous sommes heureux d'en recueillir quelques fruits aujourd'hui.

L.D.B. : En somme, vous continuez de tracer le sillon ?

B.A. : Les perspectives qu'offrira le second module du Mémorial actuellement en phase d'achèvement ouvrent justement des possibilités de créativité et de redynamisation de nos activités. Plus que jamais, nous devons maintenir le cap, dans la patience et la détermination qui sont, à mon avis, les meilleurs appuis de ce qui se fait avec passion.

Propos recueillis par Bruno Okokana



Bélinda Ayessa, directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, marraine du colloque scientifique sur le royaume Kongo

RÉFLEXION

A propos du royaume Kongo

Il ne nous revient assurément pas de nous insérer après coup, nous simples observateurs de la scène quotidienne, dans le travail de bénequin qui a permis de préparer, puis de conduire le colloque sur le thème « Vie et existence du royaume Kongo » qui s'est tenu, il y a près d'un an, à Brazzaville, dans le cadre prestigieux du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. Mais la publication des actes de cette rencontre à laquelle ont participé de nombreux historiens, philosophes, sociologues, diplomates et que commente ci-dessus Belinda Ayessa nous donne une excellente occasion de rappeler que les sociétés humaines, aujourd'hui plus encore qu'hier, ne progressent réellement que si elles gardent en mémoire, comprennent, approfondissent les événements dont elles sont issues. Une vérité qu'il convient d'autant plus de rappeler dans le moment présent que l'homme moderne se croit trop souvent capable de gérer son avenir sans tenir le moindre compte de son passé.

La force du royaume Kongo, telle qu'elle

est apparue lors du colloque de Brazzaville et telle qu'elle se trouve confirmée par les six cents pages publiées par les Editions Cheikh Anta Diop, provenait tout à la fois de l'immensité des territoires sur lesquels il s'était construit, de la diversité des peuples qui y vivaient depuis des siècles, de l'entente qu'avaient su créer ses dirigeants successifs au fil du temps, de la modernité des mœurs qui marquait cette société et dont témoignait notamment la place occupée par les femmes en son sein. Loin d'être dépassée dans le moment présent où les frontières, souvent artificielles, élevées entre les Etats durant les deux derniers siècles rendent difficile, parfois même impossible la coopération entre les peuples, cette force est plus que jamais nécessaire si l'on veut que l'émergence de cette partie de l'Afrique se concrétise rapidement.

Il n'est évidemment pas question de réécrire le passé et de remettre aujourd'hui en question la légitimité des Etats, ce qui aurait comme conséquence immédiate de plonger dans le chaos cette partie du

continent. Mais il apparaît évident qu'une meilleure connaissance de ce passé permettrait d'accélérer le processus d'intégration régionale dont le meilleur peut sortir à brève échéance. La vieille Europe, qui s'affronta longtemps à fleurets dénichés et provoqua deux guerres mondiales, est là pour apporter la preuve que la meilleure façon de construire la paix dans une vaste zone géographique est de rapprocher les peuples. Autrement dit de réaliser pacifiquement ce que des nations ont tenté d'imposer par la force dans le passé.

Dans un tel contexte, l'on ne saurait trop conseiller aux dirigeants présents du Bassin du Congo de lire avec la plus grande attention les Actes du Colloque « Vie et existence du Royaume Kongo ». Au-delà, en effet, du travail historique remarquable qui en a permis la publication, ils y puiseront des idées, des réflexions, des connaissances même qui leur permettront de mieux appréhender la voie qu'ils doivent suivre aujourd'hui s'ils veulent régler les problèmes infiniment complexes dont ils

ont hérité et qui proviennent très directement des cassures provoquées jadis par des puissances étrangères au continent qui, elles-mêmes, tentaient d'imposer leur loi à leurs plus proches voisins.

Un mot pour conclure sur ce sujet très stratégique : le Congo est indiscutablement le pays d'Afrique centrale le mieux placé aujourd'hui pour décrypter ce que l'Histoire passée de cette partie du monde peut apporter à son Histoire présente. Le Musée de Loango à Pointe-Noire, le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza et notre propre Musée-Galerie Congo à Brazzaville, le Musée Kieba-Kieba à Oyo sont là pour en témoigner. S'il s'engage résolument dans cette quête comme l'a démontré le colloque sur le royaume Kongo, il sera appuyé, soutenu, accompagné par les institutions du monde entier. A commencer par les Archives de France, du Portugal, d'Espagne qui conservent de véritables trésors historiques et ne demandent qu'à les partager.

Jean-Paul Pigasse